



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cornaux – Un tout nouveau concept pour l'Auberge du Vignoble Une inauguration officielle haute en couleurs le 18 novembre

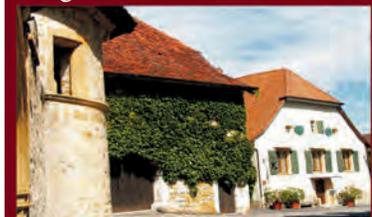
ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

Cave des Lauriers Jungo & Fellmann – Cressier



Visite - Dégustation - Vente directe

75cl.ch

Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV



Manu et Miguelito sont depuis le 1^{er} septembre dernier les nouveaux tenanciers de l'Auberge du Vignoble de Cornaux. Tous deux passionnés par leur métier, ils se dévouent corps et âme pour que quiconque franchise leur porte vive une expérience inoubliable, entre spécialités méditerranéennes et savoureuses découvertes, sans oublier la partie dégustation dans le caveau. A lire en page 17

Grâce Centre de Santé

Long COVID, périménopause
ou climactère masculin?

A lire en page 13

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



Editeur du Bulcom
BULCOM

**Boostez votre
communication!**

Cet emplacement publicitaire
est fait pour vous

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 97 93
journal@messeiller.ch



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



AVIS DE TRAVAUX

Des travaux d'assainissement des conduites d'eaux usées de la rue de la Musinière auront lieu du 7 au 9 novembre 2022. Ces travaux de chemisage des conduites existantes perturberont le trafic et pourront également provoquer des nuisances sonores et olfactives. En effet, des odeurs de polyester pourraient se faire sentir, elles sont cependant sans danger.

Le choix de la technique par le syndicat de la Châtellenie de Thielle pour la réhabilitation des conduites a été fait afin de minimiser au maximum l'impact de ces travaux sur le voisinage. La commune de Saint-Blaise remercie les riverains de leur compréhension.



SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020, Considérant qu'il y a lieu de pourvoir deux sièges devenus vacants et selon la correspondance du 1^{er} novembre 2022 par laquelle le groupe PLR présente Madame Generoso Bornand Cinzia et Monsieur Lüthi René comme Conseillers généraux, Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, Vu le Règlement général de commune, du 11 juin 2020,

arrête:

Article premier.- Madame Generoso Bornand Cinzia et Monsieur Lüthi René sont proclamés élus Conseillers généraux.

Art. 2.- Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Il en sera délivré un exemplaire à chaque élu.

Saint-Blaise, le 4 novembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
P. Schmid

le secrétaire
M. Renaud

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

SAINT-BLAISE



APPEL À IDÉES!

En hiver la lumière du jour est de moins en moins présente. Les illuminations de Noël nous apportent un peu de chaleur pour palier ce manque de soleil.

Cette année 2022, dans un souci d'économie d'énergie, un effort est demandé à chacune et chacun de faire preuve de sobriété dans les décorations utilisant du courant électrique.

Mais afin de continuer à égayer notre beau village de Saint-Blaise ce mois de décembre, **un appel à idées est lancé à la population.**

Vous avez un projet pour décorer le domaine public, alors n'hésitez pas à nous le soumettre jusqu'au 15 novembre 2022.

Nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les meilleures idées. Vous pouvez envoyer vos propositions:

- par courriel à l'administration communale: commune.saint-blaise@ne.ch
 - par le biais d'un formulaire du site web de la commune, adresse www.saint-blaise.ch/idees-decorations-noel-2022. Vous le trouverez également sur la page d'accueil du site.
 - en déposant votre projet au guichet de la police des habitants, rez Grand'Rue 35
- Nous nous réjouissons de votre participation!

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



CONVOCATION AU CONSEIL GENERAL EXTRAORDINAIRE DU

Mercredi 16 novembre 2022 à 19h30 Salle communale, 2073 Enges

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Présentation technique du projet de la réfection routière par le Service des ponts et chaussées (SPCH), avec une partie « questions/réponses ».
3. Approbation du procès-verbal du 29 juin 2022.
4. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
 - 4.1. Demande de crédit d'engagement de CHF 800'000.00 relative aux travaux de réfection de la traversée du centre du village. Rapport à l'appui.
5. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Informations des membres du Conseil communal.
9. Questions des membres du Conseil général.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.11.22 au 05.12.22 Publication FAO n° 44

Dossier SATAC n° 114083

Parcelle(s) et coordonnées: 4343 - Saint-Blaise; 1207541/2565731

Situation: Chemin de Chair-d'Ane 14

Description de l'ouvrage: Agrandissement de l'attique

Requérant(s): Eric Pellaton, 92009 Carlsbad

Auteur(s) des plans: Jean Chatelain, Grama concept, Commerce 89, 2300 La Chaux-de-Fonds

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités: Périmètre archéologique

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



DÉCISION DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 OCTOBRE 2022

vu les articles 100 et 101 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991,

considérant :

1. Le plan d'aménagement de la commune de Saint-Blaise, adopté le 5 mars 1998, est entré en vigueur le 12 décembre 2001. Le Conseil communal a l'intention de le réviser pour les motifs suivants: suite à l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en mai 2014, les cantons ont dû adapter leur plan directeur cantonal (PDC) et leurs plans directeurs régionaux (PDR). Dans le Canton de Neuchâtel, ces documents (PDC et PDR) ont été sanctionnés par les autorités compétentes. Les communes doivent adapter d'ici à février 2024 leur plan d'aménagement local (PAL) afin de répondre aux exigences de la Confédération et des planifications supérieures précitées.
2. a) La Commune de Saint-Blaise a mis en soumission publique au printemps 2022 le marché de la révision du PAL. Le mandataire a été récemment choisi. Une Commission temporaire de révision du PAL (CRPAL) a été instaurée. Parmi les nombreux thèmes à traiter (Cahier des charges pour la commande du projet du plan d'aménagement local de Saint-Blaise et prestations annexes, du 6 avril 2022, p. 28 et 34) figurent notamment ceux de la planification énergétique et de la protection des objets mis à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).
- b) Le Tribunal fédéral (TF) exige des autorités communales qu'elles examinent, au stade du plan d'affectation, dans quelle mesure les règles d'urbanisme doivent être adaptées aux objectifs de protection de l'ISOS (ATF 135 I 209 / RDAF 2010 393; 1C_87/2019). Le TF a jugé conforme au droit fédéral de considérer que l'installation de panneaux photovoltaïques sur toute la surface d'un toit protégé par l'ISOS porterait une atteinte majeure à l'aspect du site (ATF 1C_26/2016). Il a aussi confirmé que l'alinéa 4 de l'article 18a LAT (qui rend prépondérant l'usage de l'énergie solaire) ne s'applique pas aux bâtiments protégés par l'ISOS (1C_444/2017).
- c) En l'absence de bases réglementaires et soucieux de trouver une convergence entre des intérêts publics (énergie et protection du patrimoine bâti) qui peuvent apparaître contradictoires, le Conseil communal de Saint-Blaise a instauré, dans le cadre de la révision du PAL, une Commission ad hoc pour l'implantation de panneaux solaires en ZAL (zone d'ancienne localité), du 28 juin 2022 chargée de:
 - explorer et tester diverses possibilités de mise en place de panneaux solaires sur des bâtiments anciens inscrits à l'ISOS,
 - prendre en compte les aspects d'intégration, économiques et de rendement,
 - établir un document cadre pouvant servir de base à l'élaboration de futures prescriptions communales en la matière.
3. a) Aux termes de l'article 100 LCAT, s'il estime opportun d'établir, de réviser, de compléter ou de modifier un plan, le Conseil communal peut interdire temporairement, sans obligation d'indemniser, dans le quartier visé ou dans la localité, toute construction, transformation ou réparation d'immeuble de nature à entraver ou à rendre plus onéreuse l'exécution du plan.
- b) Afin de ne pas entraver ou rendre plus onéreuse l'exécution de la révision du PAL et des travaux de la Commission précitée, le Conseil communal considère qu'il lui appartient de prononcer une interdiction temporaire de bâtir. Celle-ci vise à interdire temporairement toute pose de panneaux solaires (thermiques, photovoltaïques, etc.) en toiture de nature à entraver ou rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan.
- c) Cette interdiction de bâtir touche uniquement les biens-fonds se trouvant dans le périmètre déterminé en brun sur le plan d'aménagement communal sanctionné par le Conseil d'Etat le 12 décembre 2001, à savoir tous les objets situés en zone d'ancienne localité (ZAL).

Par ces motifs, le Conseil communal décide:

1. Toute pose de panneaux solaires (thermiques, photovoltaïques, etc.) en toiture de nature à entraver ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan d'aménagement est interdite sur tous les objets situés en zone d'ancienne localité (ZAL), dans le périmètre déterminé en brun sur le plan d'aménagement communal sanctionné par le Conseil d'Etat le 12 décembre 2001.
2. La présente interdiction temporaire de bâtir entre en vigueur dès sa publication dans la Feuille officielle, soit dès le 4 novembre 2022.

3. Les effets de l'interdiction cessent si le projet de plan n'est pas soumis à l'approbation du département dans les deux ans à partir de la publication. Saint-Blaise, le 31 octobre 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
Pierre Schmid

le secrétaire
M. Renaud

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans les trente jours à compter de sa publication, auprès du Conseil d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel; le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels.

En cas de rejet même partiel du recours, des frais de procédure peuvent être mis à la charge de son auteur.

SAINT-BLAISE



AUX HABITANTS DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal ouvre ses portes aux habitants qui souhaitent :

- Poser des questions
- Faire des propositions

une fois par mois, de 18h00 à 19h00, salle des Bourbakis 2^{ème} étage de l'hôtel communal.

La prochaine rencontre est fixée au mardi 8 novembre 2022.

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir annoncer votre présence auprès de l'administration communale (032 886 49 50) jusqu'au lundi 7 novembre à 12h00.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



MESURES DE SÉCURITÉ POUR ACCOMPAGNER L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le contexte de risque de pénurie énergétique, l'éclairage public saint-blaisois sera éteint de 22h00 à 6h00 et ceci dès le 1^{er} novembre sur tout le territoire communal.

Le Conseil communal a décidé de mettre en place quelques mesures afin d'améliorer la sécurité en particulier des piétons, à savoir :

- Seuls les feux de signalisation des passages piétons de la RC5 et de la rue de la Maigroge resteront en fonction toute la nuit
- Des lampes provisoires, à feu clignotant et fonctionnant grâce à des panneaux photovoltaïques, seront placées à proximité de tous les autres passages piétons
- Des bracelets luminescents sont à disposition gratuitement au guichet du contrôle des habitants afin que les piétons gagnent en visibilité.

Vos autorités demandent aux usagers de la route et aux piétons une prudence accrue cet hiver afin que la sécurité de tous et toutes soit garantie.

LE CONSEIL COMMUNAL

A votre service !

Maîtrise fédérale Sanitaire

Tecaro

Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



CONSEIL GENERAL- CONVOCATION

Séance extraordinaire du jeudi 10 novembre 2022 à 19h00
Auditoire des collèges de Vigner

Ordre du jour:

1. Appel
 2. Présentation du projet de chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs par les représentants du Groupe E Celsius
 3. Procès-verbal de la séance du 18 août 2022
 4. Nomination de deux membres de la Commission de police du feu et de salubrité publique en remplacement de Mmes Natalia Orsetti (PS) et Estelle Chalon (PLR), démissionnaires
 5. Nomination de deux membres de la Commission de révision du plan d'aménagement local (CRPAL) en remplacement des Mmes Madalina Chivu et Maria Sliwowska (ENT), démissionnaires et d'un membre proposé par le Conseil communal
 6. Nomination d'un.e délégué.e au Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral neuchâtelois en remplacement de M. Vincent Frederick Pickert (PLR), démissionnaire
 7. Nomination d'un.e membre de la Commission des énergies en remplacement de M. Jacques Rivier, démissionnaire
 8. Nomination d'un.e délégué.e au Conseil intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises - CEN (passage de 3 à 4 sièges compte tenu du nb d'habitants)
 9. Nomination d'un.e délégué.e au syndicat intercommunal de l'école obligatoire régionale de Neuchâtel (éorén) en remplacement de Mme Estelle Chalon (PLR), démissionnaire
 10. Fusion: point de situation
 11. Demande de crédit d'engagement de **CHF 166'000.00** pour procéder au déplacement de l'armoire électrique du port, à l'installation d'une armoire dans le secteur "Manifestations" et au renforcement de l'alimentation électrique dans la zone du port; rapport à l'appui
 12. Communications du Conseil communal
 13. Motions et propositions:
 - Motion du groupe PLR «Pour un parking solaire et intelligent à triple usage au port de Saint-Blaise»
 14. Interpellations et questions
- Saint-Blaise, le 26 octobre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président
P. Schmid

le secrétaire
M. Renaud

HAUTERIVE



AVIS A LA POPULATION ALTARIPIENNE

Séance publique sur la présentation du plan spécial de La Croix-d'Or
Mesdames, Messieurs,

La commune d'Hauterive vous informe de la tenue d'une séance publique sur la présentation du plan spécial de La Croix-d'Or, afin que vous soyez informé-e-s de ce projet.

Cet événement aura lieu le:

**Mardi 8 novembre 2022
à 19h00**

Bâtiment des services publics (BSP)
Rue de la Rebatte 11
2068 Hauterive

Entretiens, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Administration communale

CHÂTELLENIE DE THIELLE



Syndicat intercommunal de la communauté des eaux neuchâteloise - CEN

Communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier et Le Landeron
Séance du conseil intercommunal du 26 octobre 2022

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés au bureau communal de chaque commune membre du syndicat.

Intitulé des arrêtés:

1. Désignation de l'organe de révision pour les comptes 2022, 2023 et 2024.

Echéance du délai référendaire : Mercredi 14 décembre 2022

HAUTERIVE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal d'Hauterive,
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,
Vu la publication faite dans la Feuille officielle cantonale du 1^{er} juin 2018,
Considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la Chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête

Article premier.- L'élection de **Monsieur Mattia Célio** au Conseil général de la Commune d'Hauterive est validée.

Article 2.- Le présent arrêté sera affiché et publié dans la Feuille officielle, il en sera délivré un exemplaire au Conseiller élu.

Hauterive, le 04 novembre 2022 Le Conseil communal

HAUTERIVE



ANNULATION DE LA PRÉSENTATION PUBLIQUE DU NOUVEAU COMPLEXE SCOLAIRE

Nous informons la population que **la présentation publique du nouveau complexe scolaire prévue le 17 novembre prochain est annulée** pour des raisons de calendrier.

Nous vous remercions de votre compréhension

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



VALIDATION DE L'ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Lors de sa séance du 31 octobre 2022, le Conseil communal a validé l'élection du 17 octobre 2022 de M. François Pinsard en tant que conseiller général suppléant.

La Tène, le 1^{er} novembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.10.22 au 14.11.22 Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 112469

Parcelle(s) et coordonnées: 3305 - Marin - Epagnier; 1206214/2568205

Situation: Marais d'Epagnier; Route des Marais 10

Description de l'ouvrage: Création de deux vestiaires supplémentaires, d'un couvert sur terrasse existante, d'un couvert sur padels et locaux de stockage et démolition d'un mini-golf

Requérant(s): Alain Piemontesi, CIS Marin SA, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Léo Cuche Bär SA, Ecluse 32, 2000 Neuchâtel et Pierre-Laurent Denis, A13-architectes, Erable 13, 2019 Rochefort

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de sport / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 13.03.5 RAC (Taux d'occupation du sol); Aligement communal; Distance à une forêt; Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÈNE ACTIONS POUR LE CLIMAT



Se doucher en classe A
**Economies de
11'000**
litres d'eau par an
pour un ménage de 2 personnes

Une poignée de douche permet non seulement d'économiser de l'eau (jusqu'à 50%), mais aussi de l'énergie. Comme annoncé précédemment, la commune de La Tène renouvelle l'opération de promotion de poignées de douche économiques, suite au succès rencontré lors de la première campagne du mois d'octobre. Pour profiter de cette nouvelle action, la population laténienne est invitée à passer au guichet communal (Auguste-Bachelin 4 à Marin) pour retirer une poignée de douche de classe énergétique A au prix de 7 francs.

Offre valable uniquement en novembre et dans la limite des stocks disponible. Une seule poignée par ménage qui n'a pas encore profité de la première offre.

La Tène, le 31.10.2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

SÉCURITÉ COMMUNALE: CAFÉ CONTACT

Avez-vous des questions concernant la sécurité?

Les autorités communales, la police neuchâteloise ainsi que la sécurité publique invitent cordialement les habitant·e·s de La Tène à un café contact le **samedi 12 novembre 2022 dès 9h30 au Fanel de l'Espace Perrier.**

Elles auront alors le plaisir de rencontrer les personnes intéressées et répondre à toutes questions et demandes.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment de convivialité et d'échange!

La Tène, le 31 octobre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 10 novembre 2022 à 20h00 à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
 2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2022 (sera transmis ultérieurement)
 3. Nomination d'un·e membre de la commission d'urbanisme en remplacement de Tristan Amez-Droz (Les Vert·e·s), démissionnaire
 4. Nomination d'un·e délégué·e au conseil intercommunal du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle en remplacement de Tristan Amez-Droz (Les Vert·e·s), démissionnaire
 5. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 537'000 francs pour l'assainissement et la modernisation de l'éclairage public (annexé)
 6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 1'260'000 francs pour réaliser la liaison de mobilité douce entre Wavre et Thielle ainsi que le raccordement à Closel-Bourbon (annexé)
 7. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de créer un poste de travail pour l'engagement d'un·e d'urbaniste pour renforcer le service Territoire (annexé)
 8. Motion du groupe PVL «Pour une réflexion concernant la planification du trafic routier et particulièrement les rues Louis-de-Meuron et Auguste-Bachelin à Marin» (annexée)
 9. Interpellations et questions
 10. Lettres et pétitions
 11. Information orale concernant l'avancement du processus de fusion
 12. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
 13. Divers
- La Tène, le 20 octobre 2022

LE CONSEIL GÉNÉRAL

Remarques: a) les titres et fonctions cités dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin
b) un(e) membre du Conseil général empêché(e) d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès de la présidence du Conseil général et informer le(s) suppléant(e)s de la liste à laquelle il appartient
c) afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenant(e)s sont aimablement prié(e)s de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (patricia.blunier@ne.ch) ou en cas d'absence de celle-ci à commune.la-tene@ne.ch



Aux voisinages de la zone industrielle lourde de la Tène

La saison de production d'enrobés de nuit ou du week-end touche à sa fin.

Nous remercions le voisinage de la centrale pour la gêne subie durant cette période particulièrement importante cette année.

Conscient des nuisances que notre activité peut engendrer, nous restons attentifs à toute modification qui peut améliorer la situation.



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



MESURES ÉNERGÉTIQUES

A l'instar de nombreuses communes, le Conseil communal a décidé d'appliquer plusieurs mesures visant à limiter, si ce n'est éviter, les conséquences de la pénurie énergétique à laquelle nous pourrions être confrontés.

Ainsi:

Domaines Mesures prises

Chauffage

Réduction du chauffage des bâtiments publics (y compris l'école à 20°C et 17°C pour les salles de sport. (sous réserve des institutions de domaines de la santé)

Eclairage public

Extinction de l'éclairage public nocturne communal et cantonal y compris celui des édifices et monuments de 24h00 à 5h00 du matin au minimum.

Electronique

Extinction des équipements électroniques (postes de travail, écrans, imprimantes, etc.) qui ne nécessitent pas un fonctionnement permanent.

Eau

Réduction de la consommation d'eau (chaude et froide) et diminution de la température des chauffe-eau à 60°C.

Installations

Limitation de l'usage des installations gourmandes en énergie (ascenseurs, escalators, climatisations, luminaires, chauffages d'appoint, etc.)

Télétravail

Optimisation des conditions de mise en œuvre du télétravail (chauffage, éclairage, déplacements, etc.)

Eclairage commerces

Extinction de l'éclairage des enseignes et vitrines des **commerces fermés** de 22h00 à 7h00 du matin au minimum

Décorations

Sobriété demandée en matière d'éclairages de Noël.

Plusieurs de ces mesures sont d'ores et déjà appliquées, d'autres le seront dans un très proche avenir.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



RÉCEPTION DES MAJORANTES ET MAJORANTS DE LA TÈNE

Vendredi soir 28 octobre, la soirée débute à l'Octogone. Il est 18 heures et c'est par petits groupes que les jeunes de 18 ans de notre commune se retrouvent aux abords de la plage de La Tène. Invité-e-s par la commune à célébrer leur majorité, les personnes sont nombreuses à avoir accepté l'invitation.

Après de rapides présentations entre les participant-e-s et les autorités de l'exécutif, les jeunes se sont exprimés sur différents thèmes aussi variés que le quotidien, la sécurité publique, l'écologie ou encore la politique. Ainsi, les membres du Conseil communal représentés par Valérie Dubosson, Martin Eugster et Heinz Hoffmann ont pris note des idées, critiques ou suggestions formulées. Il est notamment souhaité une diversification de l'offre en lieux de sortie, mais aussi il est recommandé d'installer davantage de poubelles et tout particulièrement de cendriers aux abords des arrêts de bus. La question du droit de vote à 16 ans a également été abordée, cette mesure pouvant sembler attractive sous certaines conditions.

C'est autour d'une délicieuse fondue chinoise et dans une ambiance très conviviale que la soirée s'est poursuivie à l'Auberge de La Tène. Elle a également été l'occasion de retrouver les camarades d'école et ces retrouvailles ont été très appréciées par les participant-e-s.

Le Conseil communal souhaite intégrer quelques personnes ayant participé à l'édition 2022 à l'organisation de la manifestation en 2023. Les intéressé-e-s peuvent s'annoncer à l'adresse commune-la-tene@ne.ch.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes présentes à cette belle soirée pour leur participation et les riches échanges.

La Tène, le 1^{er} novembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérants : VARA Céline et GEISSBÜHLER Pierre

Article cadastral n°: 4056

Rue: chemin des Narches 29

Auteur des plans: requérants

Nature des travaux: installation d'une pompe à chaleur air-eau, en remplacement d'un moyen de chauffage existant pour chauffer une maison individuelle

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n°: 114853 Publication FAO n°: 43

Date du délai d'opposition: 28 novembre 2022

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 28 octobre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: BROQUET Manuel

Article cadastral n°: 4232

Situation: Chemin des Devins 3

Auteur des plans: -

Nature des travaux: Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Sanction: minime importance

Autorisation spéciale: Art. 24c LAT

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

Dossier SATAC n°: 114831 Publication FAO n°: 43

Date du délai d'opposition: 28 novembre 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 28 octobre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de se conformer aux recommandations émises par le Canton de Neuchâtel, nous informons la population cressiacoise que l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal toutes les nuits entre 24h00 et 05h00 dès le 1^{er} novembre 2022 et jusqu'à nouvel avis.

La mise en route de cette extinction pourra nécessiter quelques adaptations techniques dès son entrée en vigueur.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



ARRÊTÉ

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Séance du Conseil intercommunal du SIEL du 25 octobre 2022

Intitulé de l'arrêté:

1. Demande de crédit d'engagement de 200'000 francs pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Echéance du délai référendaire: Mercredi 14 décembre 2022

LE LANDERON



MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Extinction de l'éclairage public à partir du 10 novembre 2022

Suite au communiqué du Conseil communal du 10 octobre dernier s'agissant de l'extinction de l'éclairage public entre 22h00 et 06h00 du matin, nous informons la population que cette mesure sera effective à partir du **10 novembre 2022**.

Les horloges permettant l'extinction de l'éclairage public seront posées par étape au sein du village. Ainsi, certains candélabres du village seront éteints avant d'autres (extinction secteur par secteur).

Nous tenons par ailleurs à vous rappeler que les passages piétons ne seront plus illuminés et appelons à votre extrême vigilance notamment aux abords des collèges.

Le Landeron, le 31 octobre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



ARRÊTÉ

L'arrêté et le règlement ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 27 octobre 2022.

Intitulé de l'arrêté:

1. Vente du télé-réseau communal à la société Ello communications S.A. pour CHF 800.00 (HT) par abonné
Arrêté 1439

2. Demande de crédit d'engagement de CHF 246'000.00 (TTC) pour l'optimisation de l'installation de chauffage mazout et bois du Centre des Deux Thielles
Arrêté 1440

3. Modification de l'art. 1 let. b de l'arrêté no 1416 relatif au tarif de vente de l'eau potable du 22 octobre 2020
Arrêté 1443

4. Modification de l'art. 5.5 al. 2 du Règlement relatif à la gestion des déchets du 27 octobre 2011
Arrêté 1444

Echéance du délai référendaire:

Mercredi 14 décembre 2022

LE LANDERON



INTERDICTION GÉNÉRALE DE CIRCULER DANS LES SOUS-VOIES ET AUTRES DISPOSITIONS

Nous rappelons à la population que les cyclomoteurs et cyclomoteurs légers (trotinettes électriques, vélos électriques max. 25 km/h et max. 45 km/h, ainsi que tout véhicule assimilé) ont l'interdiction formelle de circuler dans les sous-voies de la Commune, à savoir le sous-voies de la gare, reliant la rue du Centre à la rue des Flamands, et le sous-voies reliant le Faubourg à la rue des Bornelets et au carrefour du Pont du Four.

Nous recommandons vivement la plus grande prudence envers les piétons aux usagers de vélo sans assistance électrique et de trottinette sans propulsion électrique.

Pour rappel:

Port du casque:

- Vélo sans assistance électrique et avec assistance électrique, max. 25 km/h: pas obligatoire mais fortement recommandé;
- Vélo avec assistance électrique, max. 45 km/h: obligatoire

Eclairage:

- Vélo et trottinette avec assistance électrique: catadioptrés et feux obligatoires en permanence (à savoir de jour comme de nuit);
- Vélo sans assistance électrique: catadioptrés **en permanence** et feux uniquement obligatoires la nuit et dans les tunnels.

Permis requis:

- Vélo et trottinette électriques, max. 25 km/h: permis de conduire Cat. M requis de 14 à 16 ans
- Vélo électrique, max. 45 km/h: permis de conduire Cat. M. dès 14 ans

La Sécurité publique

Le Landeron, le 31 octobre 2022

Echéance du délai référendaire: Mercredi 14 décembre 2022

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 4 novembre 2022 au 5 décembre 2022

Publication FAO n° 44

Dossier SATAC N° 114774

Parcelle(s) et coordonnées: 200 - Lignièrès; 1215530/2571267

Situation: Rue du Moulin Navilot 1 - Lignièrès

Description de l'ouvrage: Installation d'un self-service jouté à la boucherie Krieg

Requérant(s): Patrice Krieg, Boucherie Krieg - Lignièrès

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 18.04.2012

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à espace cours d'eaux

Particularités: Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 4 novembre 2022 fait foi.

LIGNIÈRES



DERNIER RAMASSAGE DE DÉCHETS VERTS

Le dernier ramassage porte à porte aura lieu **vendredi 11 novembre 2022**. Durant les mois d'hiver, des containers sont disponibles à la déchetterie de l'ancien Battoir.

Nous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue du Vignoble 27 au chemin des Nagrets (secteur Est) et du chemin des Nagrets à Rue du Vignoble 54 (secteur Ouest) Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.

Les tronçons suivants seront fermés :

- De la rue du Vignoble 27 au chemin des Nagrets, l'accès aux piétons sera garanti et l'accès motorisé condamné.

Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, d'eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 80m à partir de la Rue du Vignoble 27.

L'accès motorisé aux garages et aux places de parc ne sera plus possible pour la Rue du Vignoble 27 et 29.

Des perturbations pour la Rue du Vignoble 17A,17B, 17C, 19, 21, 23, 25, 26,28, 30 et 34 sont à prévoir.

Depuis le lundi 10 octobre 2022.

- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 54 jusqu'au chemin des Nagrets, l'accès motorisé aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic, sauf celui à Vignoble 64.

Cela concerne les collecteurs des eaux usées, d'eaux claires et des batteries électriques.

Depuis le lundi 10 octobre 2022.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre

contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel :

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

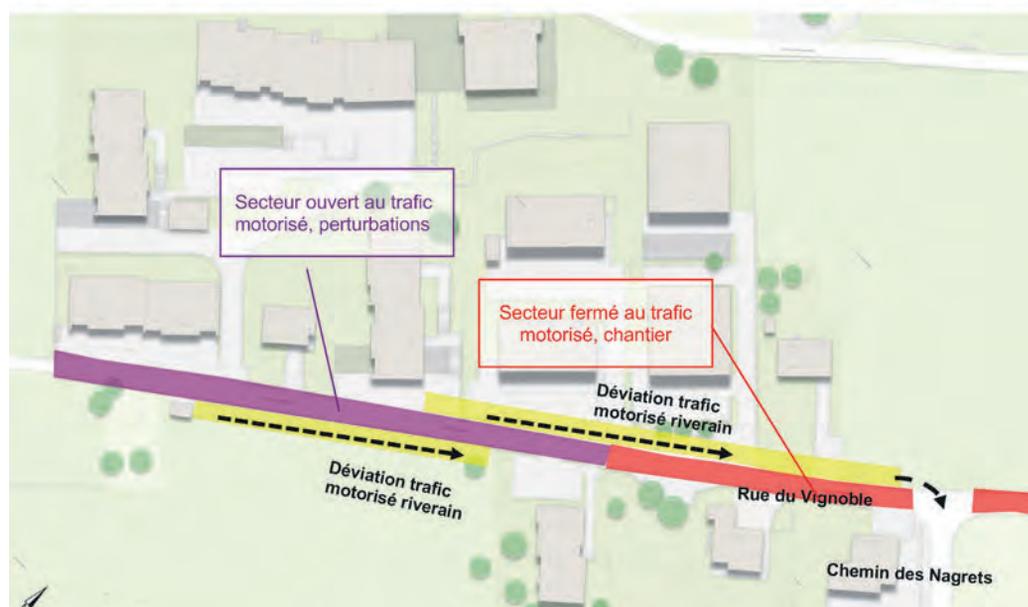
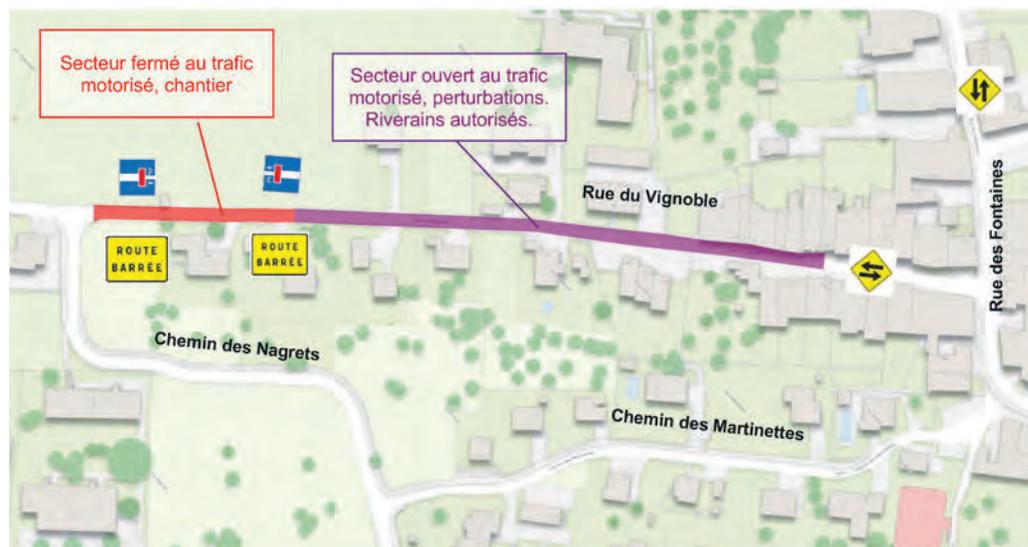
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

Travaux depuis le lundi 10 octobre 2022



CORNAUX



INFORMATION IMPORTANTE A LA POPULATION DE CORNAUX

Vous avez reçu, dernièrement, dans votre boîte aux lettres de la part des CFF, une invitation à la séance publique de présentation du projet de renouvellement du pont ferroviaire de Cornaux.

Cette séance publique aura lieu le 14 novembre 2022 à 19h00 à la salle ta'tou à Cornaux et pour une question d'organisation, vous étiez priés de vous inscrire via un QR-Code ou un lien internet. Malheureusement, ces deux possibilités ne fonctionnaient pas.

Dès lors, nous vous prions, pour ceux qui le désirent, de procéder à votre inscription par courriel à l'adresse suivante :

- www.cff.ch/cornaux-14novembre ou

- projets.romandie2@cff.ch ou



Ou encore par courrier postal à l'adresse: CFF SA, KOM-I-RWT, Luis Da Costa Pinto, Rue de la Gare de triage 5, 1020 Renens.

Inscription à faire jusqu'au 08.11.2022 dernier délai.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cornaux, novembre 2022

ADMINISTRATION COMMUNALE

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre
Nous vous informons que la route sera fermée au trafic motorisé à partir du vendredi 14 octobre à 7h00-7h30 et pendant plusieurs semaines. La route sera sécurisée à partir du jeudi soir 13 octobre.

Un itinéraire piétonnier sera mis en place. Pour les personnes à mobilité réduite, elles pourront passer par la cour d'école.

Si vous avez des besoins spéciaux, merci de vous adresser à la commune de Cornaux ou au bureau VBI SA pour étudier individuellement chaque cas.

Nous nous tenons à votre disposition.

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORNAUX



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.11.2022 au 05.12.2022

Publication FAO No 42

Dossier SATAC: 110133

Parcelle (s) et coordonnées : 2672 – Cornaux: 1209250/2567728

Situation: Lieu-dit: Ruz de Grange/Route des Provins 28

Description de l'ouvrage: Installation temporaire de 14 conteneurs de stockage sur 7 rangées de 2 niveaux

Requérant: Roger Petter, Rte des Provins 28, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: ZAC1 Zone artisanale et commerciale/Compétence communale /Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s):

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Cornaux, le 4 novembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE SEMAINE DU 7 NOVEMBRE

Durant la semaine du lundi 7 novembre au 11 novembre 2022, l'horaire de l'administration communale sera le suivant:

Mardi 8 novembre: fermé

Jeudi 10 novembre: de 08h00 à 14h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.
Administration communale

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 113705

Situation: Enges, Route principale 2

Requérants: Nadège Grivel & Pascal Grivel

Parcelle: 744 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Mise en conformité d'une isolation périphérique, d'un couvert, d'une baraque de jardin et du projet de l'agrandissement de la terrasse.

Demande de permis de construire: Sanction de minime importance

Zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation spéciale: Art. 24c LAT; Distance à une forêt

L'enquête publique est ouverte du: du 28 octobre 2022 au 28 novembre 2022

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 4 novembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

MAGNIFIQUE PALETTE DE PRIX ° VENEZ TENTER VOTRE CHANCE

SUPER MATCH AU LOTO

SALLE COMMUNALE CHEVAL BLANC LAMBOING
SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022 à 20h

1 abonnement Fr. 15.- / 3 pour Fr. 40.-
Abonnement enfant Fr. 10.- la carte

20 PASSES + ROYALE hors abonnement

SE RECOMMANDE

SOCIETE DE MUSIQUE L'ESPERANCE LAMBOING



LE LANDERON

La nuit du conte au nouveau Centre administratif du Landeron (CAL)

Contrairement aux années précédentes, la soirée de la nuit du conte au Landeron ne se déroulera pas au Musée de l'Hôtel de Ville. Elle aura lieu, exceptionnellement dans les locaux du nouveau CAL du Landeron le vendredi 11 novembre 2022.

Petits et grands sont évidemment les bienvenus. Ils pourront à loisir se laisser porter par les contes narrés par Delphine Vaucher-de-la-Croix et Madeleine Hinkel, conteries qui pourraient bien «vous métamorphoser...». Une soirée à ne pas manquer.

Horaire des contes

Vendredi 11 novembre à 18h, 19h et 20h, avec une durée entre 30 et 45 minutes selon l'envie du public.

Une petite collation sera offerte aux personnes présentes.

Entrée gratuite, chapeau à la sortie.

GR/CP



LA TÈNE

Remise des mérites sportifs

Sous la présidence de Valérie Dubosson, conseillère communale en charge du dicastère des sports (entre autres) et de Teresa Remexido, présidente du conseil général, ce sont une petite trentaine d'athlètes qui ont reçu le mérite sportif laténien.

La première dame de la commune, après avoir dit, à chaque lauréat son admiration pour tous ces exploits, après avoir remercié les parents qui jouent un rôle primordial dans la carrière de leur enfant, a remis à chacun un diplôme et une médaille.

A noter que cette année, la grande majorité des athlètes étaient encore en âge junior, ce qui augure d'années riches en exploit pour les sportives et sportifs de notre commune.

Ont reçu une récompense:

- Emma Zihan Zhou natation synchronisée
plusieurs victoires en compétition nationale
- Arno Ryser course à pied et athlétisme
plusieurs victoires dont une à la 6^{ème} étape du BCN tour
- Anaé Ryser course à pied
plusieurs podiums dans différentes courses régionales
- Zara Siegenthaler athlétisme
championne cantonale au 60 m et au saut en longueur
- Myriam Mendy athlétisme
plusieurs podiums au niveau cantonal
- Romain Simonet voltige équestre
2^{ème} au championnat suisse
- Danielle Bürgi voltige équestre
1^{ère} au championnat suisse
- Samira Garius voltige équestre
2^{ème} au championnat suisse
- Marin-Basket club Championne suisse U-14
Tamara de Coulon, Emma Benjak, Mila Benjak, Alessia Perrinjaquet, Angelina Vescio, Mellie Meister, Alissa Ouerhani, Mayly Frossard, Margaux Elia Dessoulavy, Nina Chenuz, Victoria Quiquerez, Elisa Donzé, Noémie Ahanda, Eva Mariano, Sara Kölbl, Ines Hannachi, Sara Krasquini

Bravo à toutes et tous et certainement que la commune de la Tène vous décernera encore beaucoup de mérites sportifs.

DJ



L'avenir du sport est assuré à la Tène

IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE**

2088 CRESSIER/NE

Tél. 032 757 11 66

www.croix-blanche.ch

LA CHASSE EST LÀ!

PÉNURIE D'ÉNERGIE

Groupe E vous invite à une soirée d'information proche de chez vous. L'occasion de faire le point avec Jacques Mauron, directeur général du groupe, et poser vos questions.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 

VA-T-ON PASSER
NOËL À LA BOUGIE ?

POURRA-T-ON ENCORE SE
CHAUFFER CET HIVER ?

QUE POUVONS-NOUS
FAIRE POUR ÉVITER LES
COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ?

SOIRÉES D'INFORMATION

Neuchâtel : Mardi 8 novembre à 20h, Cité universitaire
Guin : Mercredi 9 novembre à 20h, Salle Podium
Romont : Jeudi 17 novembre à 20h, Salle Bicubic
Fribourg : Jeudi 1 décembre à 20h, Université Pérolles 2



Informations et inscriptions obligatoires sur www.groupe-e.ch



LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association de Parents du Landeron (APL)



L'APL a tenu son assemblée générale le jeudi 20 octobre à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (NBA) du Landeron.

En présence des membres du comité, des vérificateurs de comptes, de M. Rigolet et son épouse de l'entreprise Carlivier, d'Annabelle Meyrat qui reprend le poste de caissière de de Katia Schouwey et de seulement deux parents présents, la séance a pu se dérouler selon l'ordre du jour. Le manque d'intérêt des parents concernés par la gestion de l'APL est affligeant, car l'association leur rend un immense service en transportant LEURS ENFANTS tous les jours.

Rapport d'activités de la présidente

Claudia Battistella, présidente, relève que le comité travaille en pleine complémentarité et solidarité ce qui permet d'être efficace dans ce travail bénévole important qui couvre une large palette de tâches. Elles vont de l'administratif au financier en passant par la pédagogie (tant avec les enfants qu'avec les parents) aux relations diverses. Elle remercie la direction du C2T pour l'excellente communication entretenue, ainsi que les autorités communales pour leur contribution finan-

cière essentielle au transport quotidien d'une soixantaine d'enfants. Ses remerciements s'adressent également à M. Rigolet de l'entreprise Carlivier pour le bon fonctionnement d'un service de qualité, flexible et surtout proche des familles, permettant également de désengorger le parking du C2T. La sécurité du parking est toujours un point important et une priorité, car, malgré ce qui est mis en place, ce point reste passablement dangereux pour les enfants

Des remerciements sont également adressés aux enseignantes du Trèfle à Quatre et de l'école primaire. En conclusion, la présidente espère pouvoir maintenir le meilleur contact possible entre les familles, leurs besoins et la réalité.

Rapport d'activités de la responsable bus

Micheline Löffel, responsable des transports, souligne que tout se passe bien et que, grâce aux bus, la sécurité dans le parking du C2T est un peu plus sûre. Elle rappelle que ce sont deux bus qui parcourent environ 8'000 km par année en desservant 12 arrêts répartis entre Montet-du-Haut et la rue du Jura (passage par le nord du village puis par Bellerive). Ce sont donc 60 enfants des degrés 1 à 8H qui bénéficient de ce service permettant ainsi à 45 familles de bénéficier de cette prestation. Elle précise qu'il y a moins de parents engagés pour la surveillance, car, au vu d'un plus petit nombre d'enfants, elle peut garder les petits dans le bus entre les tournées.

Comptes et rapport des vérificateurs

Les comptes de l'APL sont sains et l'association s'en sort plus ou moins grâce aux différentes activités et sorties (cabanes de Noël, troc, sortie à Europa Park). Il est relevé que le peu d'intérêt manifesté par les parents vis-à-vis des activités pose un problème et c'est

bien dommage. Des remerciements sont ensuite adressés aux quelques parents qui s'investissent avec plaisir.

Le rapport des vérificateurs lu, les comptes et le budget sont acceptés et décharge est ainsi donné au comité.

Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs mandats, soit: Claudia Battistella, à la présidence, Fabrice Teseo à la vice-présidence, Céline Lachat au secrétariat, Micheline Löffel à la responsabilité bus. Annabelle Meyrat remplacera Katia Schouwey qui a souhaité mettre un terme à son mandat après sept années passées au comité. Elle est chaleureusement remerciée pour son engagement en recevant un cadeau.

Cotisations et prix des transports

La cotisation annuelle est de 60 francs par année et par famille.

Le prix du transport est fixé comme suit: 350 francs par année scolaire pour un enfant de 1H et cinq cents francs par année pour un enfant de 2 à 7H. Des arrangements sont possibles pour les enfants qui prennent le bus de manière non régulière.

Activités futures

Troc de jouets fixé le samedi 3 décembre à l'Aula du NBA. Un appel est lancé aux bénévoles qui pourraient donner un coup de main. Saint-Nicolas à l'école enfantine: le mardi 6 décembre.

Cabanes de Noël: mercredi 14 décembre de 18h à 22h (pain à l'ail, soupe, thé à la cannelle, crêpes sucrées).

Une sortie à Europa Park pourra être envisagée au printemps prochain.

La séance se termine autour d'un petit apéro.

CP

LIGNIÈRES

Repas de soutien du FC Lignières

Le FC Lignières organise son traditionnel repas de soutien, sous le thème des rencontres et de la bonne humeur, le vendredi 25 novembre à 19h00, à la salle du Battoir, à Lignières.

En signe d'amitié le verre de bienvenue vous sera offert. Suivra le repas concocté par la brigade de l'Hôtel de Commune.

Au menu: Pâté en croûte truffé au foie gras * Crème de courge de Lignières à l'huile de courge * Feuilleté au parmesan * Médallions de chevreuil au poivre, spätzli maison, chou rouge, marrons au caramel, pomme aux aïrelles, poire au vin rouge * Buffet de fromages

de Lignières * Mont Blanc meringué aux vermicelles et son sorbet maison aux fruits des bois.

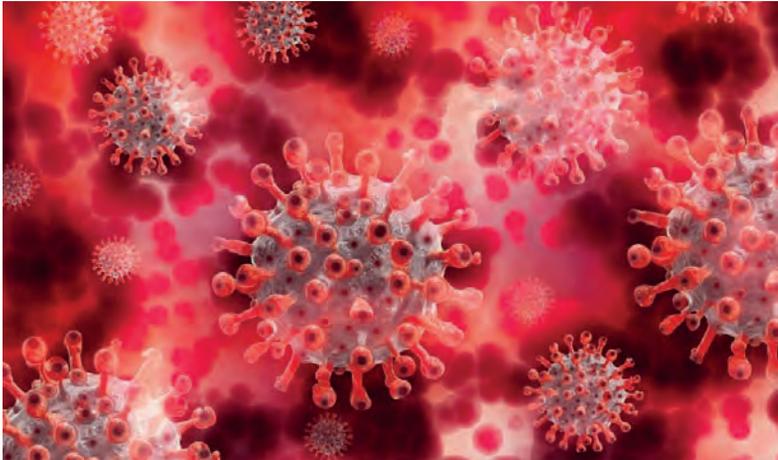
Tombola, animation, bar, la soirée est ouverte à tous. Prix par personne Fr. 100.-. Informations/inscriptions au 078-816.55.20 ou par le code QR du flyer paru le 28 octobre en page 20 dans ce même journal.

GC



MARIN – GRÂCE, CABINET DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Long COVID, périménopause ou climactère masculin?



La périménopause (également appelée transition ménopausique) est le moment où votre corps commence à faire la transition vers la ménopause. Pendant cette transition, lorsque l'œstrogène diminue, il déséquilibre l'équilibre avec la progestérone, une autre hormone produite par les ovaires. Ensemble, ces deux hormones sont responsables de l'ovulation et des menstruations. La diminution des œstrogènes peut également entraîner un amincissement des os ou une modification du taux de cholestérol. La durée d'apparition des symptômes de la périménopause peut varier de quelques mois à plusieurs années. Les symptômes varient.

Climactère masculin: Également connu sous le nom de ménopause masculine, il survient environ 10 ans plus tard que chez les femmes et semble être associé à une baisse des niveaux de diverses hormones, comme la testostérone. Les symptômes, lorsqu'ils se manifestent, comprennent la fatigue, des problèmes de mémoire et de concentration, une baisse du désir sexuel, un dysfonctionnement érectile et (dans certains cas) une dépression.

Certaines personnes qui ont été infectées par le virus à l'origine du COVID-19 peuvent ressentir des effets à long terme de leur infection, connus sous le nom de conditions post-COVID (PCC) ou COVID long. Il peut s'agir d'un large éventail de problèmes de santé permanents; ces conditions peuvent durer des semaines, des mois ou plus. Les conditions post-COVID se retrouvent plus souvent chez les personnes qui ont eu une maladie grave liée au COVID-19, mais toute personne qui a été infectée par le virus qui cause le COVID-19 peut connaître des conditions post-COVID, même les personnes qui ont eu une maladie légère ou aucun symptôme du COVID-19.

Sabine (46 ans) a contracté le COVID-19 l'année dernière, bien qu'elle ait déjà été vaccinée et qu'elle n'ait pas de fièvre corporelle actuellement (37,2 centigrades), elle a toujours des sueurs et des bouffées de cha-

leur (une sensation soudaine de chaleur qui se répand sur tout le corps) pendant la nuit. Son sommeil n'est pas profond et il est très facile de la réveiller. Ce n'est qu'après avoir fait un peu de sport qu'elle ressent des difficultés à respirer et un essoufflement. Elle a également des douleurs lombaires, articulaires et musculaires. Elle a toujours l'impression que son corps est très lourd. Son cycle menstruel n'est pas aussi régulier qu'avant. Elle a généralement des sautes d'humeur et peut facilement être déprimée par la vie. Elle a également des changements dans la sensation de l'odeur.

Michel (54 ans) a reçu COVID-19 au début de cette année, il a terminé tous les traitements réguliers à l'hôpital. Mais il trouve que sa sensation de goût a changé après cela. Maintenant, il retourne à son travail. Chaque fois qu'il se sent stressé par son travail, il a facilement des palpitations cardiaques et des sueurs dans la tête. Maintenant, il suffit d'un peu de travail pour qu'il se fatigue. Il se retrouve avec un brouillard cérébral qui lui rend la réflexion difficile. Bien qu'il se couche tôt le soir, il a du mal à dormir. Lorsqu'il est anxieux à propos de son travail et qu'il se met facilement en colère, il a des problèmes digestifs et son désir sexuel diminue également.

Maintenant, après les traitements au centre de santé Grâce, Sabine et Michel se sentent tous deux beaucoup mieux qu'avant. Ils ont à nouveau une vie normale et heureuse. Ne vous inquiétez pas si vous avez une longue COVID ou Périménopause ou Climactère masculin. Le Centre de médecine traditionnelle chinoise Grâce tient compte des besoins et du bien-être de ses patients. Les thérapeutes élaborent des traitements sur mesure en fonction des conditions physiques et psychologiques de chacun. Tous les traitements de le Centre de Santé Grâce sont donc pris en charge par les assurances complémentaires (médecines alternatives).

CS



Rendez-Vous en Ligne

Rue de la Gare 22

2074 Marin-Epagnier

032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch

www.acupuncture-ne.ch

HAUTERIVE

Société d'Emulation - La soupe entre brume et soleil



Dès 8h00, l'équipe de l'Emulation s'est mobilisée pour installer les tables et bancs sur la place du village. La soupe aux pois fumait et sentait bon dès 10h30.

Soleil et petite brume alternaient mais rien ne retient les villageois. Dès 10h45, il y avait des impatients, mais la soupe n'était pas cuite à souhait. A 11h30, les gens arrivaient gentiment et le service à vraiment démarré pour se terminer vers 13h15. Les saucissons ont eu un succès extraordinaire et il ne restait qu'une dizaine de tranches de jambon. Et tout cela pour accompagner 130 lt de soupe.

Une belle réussite et un grand merci à la population pour cette nombreuse participation. Les membres de l'émulation vous attendent fin novembre pour la dernière soupe de l'année.

BE

Agenda:

Soupe aux pois, samedi 26 novembre

Vin chaud, vendredi 9 décembre

CORNAUX

Spectacle

Vous avez envie de vous divertir, rire et passer un moment convivial le temps d'une soirée, alors ne manquez pas la dernière création théâtrale de la Troupe La Mouette de Saint-Aubin, une comédie chevaleresque qui s'appuie sur un fait historique

« Mission Florimont »

créée par Sacha Danino et Sébastien Azzopardi, mise en scène Yannick Merlin

**les 12 novembre à 20h & 13 novembre à 17 h
à la salle Ta'Tou de Cornaux**

Réservation conseillée, infos mentionnées sur l'affiche.

Des flyers seront déposés dans les magasins de Cornaux et des villages avoisinants pour plus de détails.

Sur place: petite restauration et bar.

La Société de Développement de Cornaux se réjouit de vous rencontrer à cette occasion.

MCG

Théâtre La Mouette

MISSION FLORIMONT

de Sacha Danino et Sébastien Azzopardi
Mise en scène : Yannick Merlin

SALLE DE SPECTACLES DE SAINT-AUBIN (NE)	3 au 5 & 17 au 19 novembre... 20h 6 et 20 novembre..... 17h
ESPACE TA'TOU DE CORNAUX	12 novembre..... 20h 13 novembre..... 17h
DOMDIDIER SALLE DU C.O	26 novembre..... 20h

Réservations en ligne sur www.lamouette.ch
ou par téléphone au 079 845 24 85
Du Lundi au Samedi de 17h à 20h

CRESSIER

Fête paroissiale de la Saint-martin

La Paroisse catholique de Cornaux, Cressier et Enges, a le plaisir de vous convier samedi 12 novembre à la « Fête de la St-Martin ». La manifestation se déroulera de 09H00 à 16H00 à la Maison Vallier.

Le matin, un sympathique **marché artisanal** vous accueillera. La petite **boulangerie sucrée/salée** sera à votre disposition pour vous délecter. Café-croissant pour débiter, apéritif et **soupe à l'oignon / jambon-salade de pommes-de-terre**, vous sont proposés. **Pour les enfants, le sculpteur de ballons et magicien Cédric Perret** sera présent dès 10H30 suivi de son spectacle à 13H15. **Anouk** se fera un plaisir de **grimer** vos enfants dès 11H30!

Tombola avec la roue aux millions!

A 11H30 et 13H30, **La Bandelle** de la fanfare animera l'apéro et le café. La messe sera célébrée à 17H00 en l'église de Cressier.

Bienvenue à toutes et à tous pour passer un agréable moment de détente après deux ans d'attente en raison de la pandémie et des intempéries de juin 2021.

Avec nos remerciements

MG Veillard
079 213 35 82

LA NEUVEVILLE

Ludothèque

Soirée jeux de société - Jeudi 24 novembre, 19-22h

Le CAP | Ch. des Pêches 1 | 2525 Le Landeron - Dès 14 ans, entrée libre

Places limitées, inscription requise:

079 891 75 65 ou ludotheque@neuveville.ch

Novices ou initiés, rejoignez-nous pour une soirée conviviale, où vous pourrez jouer à de nombreux jeux de stratégie, d'ambiance et de coopération, tout en dégustant de délicieuses pâtisseries maison et des boissons locales.

Heures d'ouverture:

Mardi 16h-18h | Samedi 9h30-11h30

Rue du Marché 10 - 2520 La Neuveville

032 751 63 33 | Facebook | Instagram

ludotheque@neuveville.ch

LU DOTHEQUE LA NEUVEVILLE

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Ambiance | Stratégie | Coopération

Jeudi 24 novembre 2022 | 19h - 22h
Le CAP | Chem. des Pêches 1 | 2525 Le Landeron
Pour novices et initiés, dès 14 ans

SUR INSCRIPTION

079 891 75 65 ou ludotheque@neuveville.ch

ENTRÉE LIBRE (collecte)

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

EMERY Pompes Funèbres
Ecoute Respect Disponibilité

Du respect pour
le défunt et la famille

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

SAINT-BLAISE

« Le Repaire » a trouvé son coin de forêt aux Fourches



L'Association « Le Repaire », 10 ans d'existence, est active sur le Littoral, au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz. Elle réunit, au rythme des saisons, des enfants pour les sensibiliser à la nature et à ses merveilles. Depuis trois ans, à Saint-Blaise, une monitrice Chantal Jacot et un moniteur Samuel Manceau les réunissent une fois par mois aux Fourches pour des jeux pédagogiques en lien avec nature. La forêt est bien plus qu'une collection d'arbres réunis par le hasard. C'est un ensemble qui a sa vie propre. Ses éléments constitutifs sont en étroite dépendance les uns des autres: « Notre coin se situe dans la forêt des Fourches, à deux pas d'un petit ruisseau (le ruisseau du Champ-au-Loup, réd.) qui forme un étang; nous y avons aménagé un « canapé forestier » explique Chantal Jacot, thérapeute en accompagnement du bien-être.

Actuellement, c'est, en effet, à cet endroit qu'une petite dizaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans, approchent la nature pendant trois bonnes heures d'un mercredi après-midi mensuel au moyen de jeux éducatifs. Ils écoutent les cris des oiseaux; ils repèrent les traces laissées par les animaux, ils chassent un « trésor » caché avant de recevoir un goûter. « L'arbre réunit le passé à l'avenir par-dessus le présent » a écrit Marcel Prévost. Dans la foulée, l'Association « Le Repaire », qui a un but non lucratif (une contribution est cependant demandée aux parents pour chaque sortie), n'est ni politique, ni religieuse, elle veut simplement éveiller des enfants au monde qui les entoure pour qu'ils ressentent la profonde satisfaction procurée par le contact avec la nature.

CZ

Pour tous renseignements: Chantal Jacot: tél. 079 334 14 70; messagerie: chantal.jacot@windowslive.com

Après la pandémie, nouvelle exposition de JF PELLATON

130 anciens et nouveaux travaux (huiles, pastels, fusains) vous attendent à 2 pas de la gare

les samedis et dimanches du 5 au 27 novembre 2022 de 14h à 18h à son atelier-galerie: Flamands 8 - LE LANDERON

150 expos, 40 ans d'engagement professionnel pour célébrer, parmi d'autres, le magnifique pays où l'on a la chance de vivre

CORNAUX

This is Halloween...

Ils étaient nombreux les petits monstres, les sorcières maléfiques, les squelettes et les clowns effrayants à arpenter les rues, alors que le soleil dardait ses derniers rayons sur le petit village de Cornaux... Sans doute étaient-ils pressés de remplir leurs escarcelles de friandises ou de jeter des sorts aux villageois ayant illuminé leurs chaumières et courageusement ouvert leurs portes.

Après cette effroyable tournée, inquiétantes créatures et courageux citoyens se sont retrouvés à l'Espace Ta'tou pour partager une réconfortante soupe à la courge, cuisinée et offerte à la population par les membres du CESC, dans une ambiance aussi festive qu'angoissante! Car les organisateurs n'avaient pas lésiné sur la décoration, tapissant les murs de gigantesques araignées velues, notamment. Planchettes et hotdogs ont rassasié les plus affamés et les amateurs de douceurs se sont régelés des pâtisseries préparées par les élèves. Les visiteurs les plus téméraires ont pu, quant à eux déguster un gâteau aux allures de cervelle dégoulinante!

C'est avec une certaine excitation que les enfants ont écouté les terrifiantes histoires de la conteuse et c'est avec la même énergie qu'ils ont enflammé la piste de danse tout en étanchant leur soif grâce à des seringues de sirops multicolores.

Il y a fort à parier qu'après une telle soirée, le passage à l'heure d'hiver se soit transformé en une heure de sommeil supplémentaire pour les terreurs redevenues d'adorables chérubins. Enfin, rassurez-vous, aucun sort ne semble avoir été jeté aux habitants de Cornaux...

IN



CORNAUX

Par ici la bonne soupe!

Samedi 12 novembre prochain, le FC Cornaux vous attend dès 11h30, pour déguster la traditionnelle soupe aux pois, sous l'ancienne Forge, au centre du village! Il sera possible de la manger sur place mais aussi de venir avec son propre récipient pour l'emporter! Les bénéfices de cette action iront, comme de coutume, au mouvement junior du FC Cornaux.

IN



Jeudi 10 novembre 2022 à 19 heures 30

Aula des Jeunes Rives, Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1

Conférence « tout public » par le Dr Vincent Gabus

Chef de clinique, cardiologue du sport
au centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Cœur et sport du sport d'élite au sport de maintenance

Entrée gratuite, collecte à la sortie

informations sur www.cardiosportsne.ch



TROC DES LANDERONNAIS

avec la participation de

**Samedi 5 novembre 2022
de 9h à 14h**

à l'Aula du
Centre Administratif du Landeron

Grande vente d'articles pour enfants et ados

- Habits et chaussures
- Vestes et combinaisons de ski
- Jouets et jeux de société
- Livres, BD et DVD
- Matériel de puériculture (poussette, siège auto, chaise haute, etc...)



Stand de pâtisserie et boissons
à votre bon cœur pour la classe
MAT11B2 du C2T



Catéchisme des élèves 7H à 10H

Samedi 5 novembre 2022 de 14h00 à 18h00

C'EST QUOI LA MESSE !

Explications de l'abbé Gérard,
Films et discussion,
Goûter,
Messe à Cornaux

Pourquoi y aller ?

C'est quoi l'action
de grâce ?

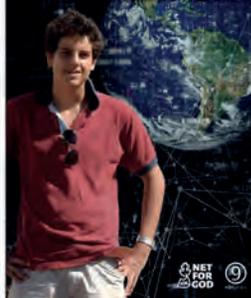
L'homélie

L'eucharistie

Le nôtre Père

C'est qui Carlo Acutis ?

CARLO ACUTIS
MISSIONNAIRE 2.0



Prochaine rencontre prévue :

Samedi 26 novembre, de 13h30 à 17h00 : fabrication de couronnes de l'Avent

2022

DIMANCHE 13 NOVEMBRE



Verticale d'HAUTERIVE

PAR viteos

Le Bonus des grimpeurs

Inscris-toi aux deux courses-partenaires, Cressier-Chaumont (10 septembre 2022) et Verticale d'Hauterive (13 novembre 2022) et tente ta chance au grand tirage au sort! Tu remporteras peut-être l'un des nombreux magnifiques prix (sacs de sport, nuit d'hôtel, montre etc). Pas besoin d'être sur le podium pour gagner!

Diagonale d'Hauterive

9,7km
Dénivelé positif 1'175 m
Dénivelé négatif 522 m
Départ 10h00

Verticale d'Hauterive

3,8km / 659m de dénivelé
Départ 10h00



viteos
toutes vos énergies

CORNAUX – L'AUBERGE DU VIGNOBLE LOGÉE À NOUVELLE ENSEIGNE DEPUIS SEPTEMBRE DÉJÀ

Un concept hybride, tout en découvertes et en goûteuses expériences



Et si la partie restauration est plus que séduisante, que dire du caveau des amis? Un endroit idéal pour les after work ou un apéritif entre amis. Surtout que Manu et Miguelito entendent mettre sur pied tous les jeudis soir un buffet froid et tapas, qui pourra se compléter de mets chauds à l'envi. Quant au caveau, c'est un bijou en soi, un lieu feutré, tout en intimité, où l'on peut souscrire à une heureuse formule pour déguster un excellent whisky, un gin, une grappa, ou un rhum, sans oublier toute la palette de digestifs servis à toute heure et que l'on peut également acheter sur place. Une expérience en soi. A noter que les lieux peuvent aisément être privatisés pour organiser anniversaires, mariages, fêtes de famille ou tout événement festif qui pourrait s'inscrire dans un tel cadre. Un cadre que tout un chacun est cordialement invité à découvrir vendredi 18 novembre dès 17h à l'occasion de l'inauguration officielle. Dans l'intervalle, rien ne vous empêche de pousser la porte de l'Auberge et de vous laisser séduire par l'étonnant concept mis sur pied par ces deux passionnés.

CS

Profitant du cadre magnifique qu'est l'Auberge du Vignoble, les nouveaux tenanciers ont décidé d'insuffler une énergie nouvelle à ce haut lieu de la gastronomie. Revisitant, grâce à leur chef de cuisine John, les classiques tel le cordon bleu tout en privilégiant la cuisine méditerranéenne et en la déclinant au gré de leurs envies, de leurs fantaisies. Le tout dans une ambiance chaleureuse, qui ouvre l'appétit tout en ouvrant l'esprit et le champ des possibles.

« Nous avons décidé, à notre arrivée ici, de lancer les soirées Rodizio », sourit Miguelito. Le Rodizio est, comme son nom l'indique, un système de cuisson de la viande sur des brochettes, par rotation (rodizio en portugais) très populaire au Brésil. A l'Auberge du Vignoble, jusqu'ici, le Rodizio était proposé uniquement les vendredis et samedis soir, car il faut compter environ 1h30 pour un tel repas. « C'est l'idéal pour un repas en famille ou entre amis où l'on prend le temps de déguster différentes viandes tous ensemble accompagné d'un bon verre de rouge », confie Manu. Si, à l'heure actuelle, onze viandes différentes sont proposées, le concept va évoluer vers une version encore plus suisse du Rodizio, en mettant à l'honneur les plus belles pièces de viande locales. Une variante qui fera son arrivée dans les semaines à venir. « Nous continuerons à proposer le Rodizio « traditionnel » sur demande, mais comme le reste de notre carte, les choses évolueront en fonction des saisons et de l'inspiration du moment », poursuit Miguelito. « Nous entendons travailler à l'avenir principalement sur les suggestions, que nous présenterons sur tableau noir le soir surtout. A midi, nous avons en général deux menus, et nous en aurons parfois même trois, afin que chacun trouve son bonheur. »

Et il faudrait vraiment être difficile pour ne pas trouver son bonheur dans ce que propose cette belle brochette de professionnels, tous aguerris aux arts de la table. « Chaque plat est d'inspiration méditerranéenne, et même lorsque nous proposons une viande, nous le déclinons de manière originale, que ce soit dans la présentation ou l'accompagnement. Nous avons envie de faire découvrir d'autres goûts, d'autres saveurs. Une cuisine tout en nuances et en subtilité, la pomme de terre dans tous ses états pour accompagner nos plats. Il en va de même pour le poisson, que nous aimons aussi mettre à l'honneur, mais sous une forme différente de ce que l'on a l'habitude de manger dans notre région. Du bar en turban par exemple. Ou nos fameux ceviche, tout en finesse et en raffinement. »

En effet, chaque plat de la carte met immédiatement l'eau à la bouche à sa seule évocation. Et dans l'assiette, quel spectacle! Une mise en scène aussi raffinée que goûteuse, un plaisir pour les yeux et le palais!



**Rue des Fontaines 25
2087 Cornaux
032 351 04 04**

**Découvrez notre menu
Rodizio à 59.- pp
à discrétion**

- Entrée
- Plat principal avec
- 11 types de viande
- Garnitures et sauces à choix
- Dessert

*A découvrir également notre carte et nos plats du jour,
ainsi que nos sélections de vins, cocktails et spiritueux !*




CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Pantoufle



Dimanche 6 novembre 2022 à 17h00

Dimanche 6 novembre 2022 à 17h00 - Pantoufle

Nouveauté à la Tour de Rive avec la programmation de spectacles jeune public les dimanche après-midi à 17h00. Nous débutons ce nouveau créneau par un spectacle de marionnettes sur table, une création du Théâtre de Marionnettes de l'Armoire Bleue de Neuchâtel dont Michèle Laubscher de La Neuveville sera la marionnettiste.

Quel plaisir de recevoir ses petits-enfants pour les vacances ... Dès le premier jour, des situations cocasses font entrer les grands-parents dans un monde de jeux, de farces et de bonne humeur. Ce spectacle ravira adultes et enfants dès 3 ans, durée 40 minutes.

Samedi 12 novembre 2022 à 20h30 – Zydeco Annie & Swamp Cats

Ce groupe est une figure de proue en Europe de la musique Cajun et Zydeco de Louisiane. Dans leur singularité, ils savent lier leurs propres racines au Big Easy et aux musiques Créoles. La tristesse de dire au revoir et la pure joie de vivre du Mardi Gras.

Une soirée dans une énergie vibrante d'un club de la rue Bourbon Street à La Neuveville!

Nous vous rappelons qu'il est toujours prudent de réserver vos places via notre site internet, le paiement se faisant sur place à la caisse du soir.

Bien à vous,

Le comité du CTRR



CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Zydeco Annie & Swamp Cats



Samedi 12 novembre 2022 à 20h30



Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 4 novembre

20h00 «**Le Truc en +**» au centre paroissial réformé de Cressier.

Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est pour vous!

www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 6 novembre

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte «**retrouvailles du camp d'ânés**» au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy au foyer (début au temple). La Ruche: voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Lundi 7 novembre

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mercredi 9 novembre

20h00 **Etude biblique au foyer** de St-Blaise sur l'Epître aux Romains, avec le pasteur Frédéric Hamman. Bienvenue à chacun sans inscription préalable!

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Lundi 7 novembre

14h00 Reprise des **Marches méditatives**. Proposées par n'importe quel temps, elles durent environ une heure et demie, avec moments de partage. Bienvenue à chacun!

Rendez-vous devant le centre paroissial réformé de Cressier.

Mercredi 9 novembre

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jedi 10 novembre

17h15-18h15 **JeuDis Dieu – Module 1** - au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3H à la 7H.

Plus d'info: pasteur Frédéric Hamman, 079 101 35 73 ou/et Florence Droz, f.droz@icloud.com

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 6 novembre

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron

Mercredi 8 novembre

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse d'Hauterive

Samedi 5 novembre

09h00 Messe à Hauterive

Dimanche 6 novembre

09h00 Messe à Hauterive

Jeudi 10 novembre

15h30 Messe et visites au home Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 5 novembre

17h00 Messe à Cornaux

Mardi 8 novembre

11h15 Messe au Foyer

14h00 préparation au baptême à la cure

15h30 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 9 novembre

10h00 Messe au home St-Joseph

Visites des malades par l'abbé Gérard durant l'après-midi

17h00 Confessions individuelles à l'église (Merci de vous annoncer à l'abbé Gérard)

Jeudi 10 novembre

11h15 Messe au Foyer

17h30 Réunion de l'équipe pastorale à St-Blaise

Samedi 12 novembre

09h00 Fête de la St-Martin à la Maison Vallier

17h00 Messe de la St-Martin animée par la chorale

Proposition d'un pèlerinage à Assise en octobre 2023

Nous vous rappelons cette proposition pour laquelle nous avons besoin d'engagement provisoire de la part des personnes intéressées. Il va de soi que ce n'est pas un engagement clair et définitif mais il est nécessaire pour réserver de manière ferme l'hébergement à Assise. Contrairement à la feuille d'inscription le délai est prolongé **jusqu'à la fin 2022.**

Nous vous encourageons à prendre part à ce pèlerinage qui sera tout à la fois une occasion de spiritualité, de fraternité et de détente.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 4 novembre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 6 novembre

10h00 Messe de la Confirmation célébrée par M^{gr} Charles Morerod et animée par l'équipe liturgique et les jeunes à l'église St-Maurice

Jeudi 10 novembre

19h00 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 11 novembre

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 12 novembre

10h00 Visite de l'église et de la chapelle par les 4^e H

Dimanche 13 novembre

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par la chorale

Proposition d'un pèlerinage à Assise en octobre 2023

Nous vous rappelons cette proposition pour laquelle nous avons besoin d'engagement provisoire de la part des personnes intéressées. Il va de soi que ce n'est pas un engagement clair et définitif mais il est nécessaire pour réserver de manière ferme l'hébergement à Assise. Contrairement à la feuille d'inscription le délai est prolongé **jusqu'à la fin 2022.**

Nous vous encourageons à prendre part à ce pèlerinage qui sera tout à la fois une occasion de spiritualité, de fraternité et de détente.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 4 novembre

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Cœur de Jésus. Chapelet et confessions

Samedi 5 novembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 6 novembre

10h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 8 novembre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 9 novembre

10h30 Messe et visites au home Le Castel à Saint-Blaise

18h30 Rencontre des confirmands

Jeudi 10 novembre

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 11 novembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 12 novembre

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 13 novembre

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

11h30 Baptême de Evann à Saint-Blaise

Pour inscrire vos enfants à la catéchèse, merci de contacter la Cure de Saint-Blaise, rue du Port 3,

2072 Saint-Blaise, mardi ou jeudi matin de 8h à 11h ou nous écrire à paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Dombresson

Samedi 5 novembre

11h00-15h00 Repas de soutien de la paroisse de Val-de-Ruz. Inscriptions au 078 6930720 ou paroissevdr@gmail.com



LE LANDERON

Au Conseil général

Vente du télé-réseau communal acceptée

Retour à la normalité, le législatif du Landeron, présidé par Michael Jacot, PLR, a réintégré l'Aula du NBA ce jeudi 27 octobre, appelé à débattre sur les nombreux points de l'ordre du jour.

C'est le moment de vendre!

Durant près de 20 ans, le télé-réseau communal a profité d'une situation monopolistique. A la fin des années 90, suite à la libéralisation du marché de la télécommunication, la commune a été confrontée à une certaine concurrence, et mise sous pression par l'arrivée de certaines entités sur le marché. Vers la fin des années 2000, l'avantage concurrentiel s'est estompé contraignant la commune à revoir la problématique relative aux finances et à la gestion du télé-réseau. Finalement le législatif a fait le choix en 2011 de moderniser le télé-réseau en déployant la fibre optique écartant l'autre possibilité, la vente. Malheureusement cette modernisation n'a guère apporté d'améliorations. Dès 2020 le nombre d'abonnés a chuté en raison de la concurrence, le réseau étant devenu dépassé. C'est la fin d'un cycle admet Frédéric Matthey, directeur des SI, qui souligne que la commune enregistrait 1600 clients en 2010, elle en détient 1100 environ actuellement. Poursuivre l'exploitation du réseau n'est plus possible dans ces conditions, ce d'autant qu'il a été mis à jour il y a plus de 10 ans, des investissements sont prévisibles, la réserve financière télé-réseau sera mangée d'ici 4 à 5 ans, avise-t-il. Or ce chapitre étant autoporteur, il ne le sera plus, la commune devra amortir pour le renflouer ce qui entraînera une augmentation de la redevance communale. Le modèle d'affaire actuel prend fin au 1^{er} janvier 2023, la commune a analysé d'autres perspectives de modèles, facture unique, location, ou vente du télé-réseau. Vendre a été le choix. Ello communications SA, seule société ayant répondu favorablement, a proposé un prix d'achat de Fr. 800.- par abonnement sur une base de 1080 abonnements, (attention le nombre d'abonnements peut évoluer d'ici la fin de l'année). Le prix de vente arrêté à Fr. 864'000.- permettra de générer un bénéfice comptable d'environ Fr. 340'000. qui reviendrait aux comptes communaux. Par un accord unanime les élus ont donné autorisation au CC de vendre le réseau câblé de la commune.

Du bois de nos forêts optimisera le chauffage du C2T

Selon conclusion de l'étude menée pour le remplacement du groupe froid du C2T, il est apparu qu'il était opportun d'optimiser l'installation de chauffage mazout et bois. La chaufferie du C2T dispose d'une chaudière à mazout et d'une chaudière à plaquettes forestières. Réduire au maximum la consommation d'énergie fossile (mazout) en faveur de l'énergie bois, ne plus enclencher la chaudière mazout en été, sont parmi les objectifs visés. Il y aurait encore la possibilité d'installer deux accumulateurs de stockage de la chaleur provenant de la chau-

dière à bois, afin de garantir la puissance minimale de 130 kW en limitant le nombre d'arrêts/d'allumages de la chaudière qui pourraient d'ailleurs nuire à son bon fonctionnement. Les travaux proposés permettront de passer à 90% de production de chaleur annuelle totale par la chaudière à plaquettes forestières et de réduire ainsi la consommation de mazout de 10'000 l/année environ. De bon augure vu l'augmentation probable du prix du mazout! Devisé à 246'000 francs, le coût des travaux (prévus au 1^{er} trimestre 2023) fait l'objet d'un crédit de même montant. Montant qui en principe, est couvert en partie par la participation de l'éorén sous forme de dédommagement, l'équivalent des charges d'intérêts et des amortissements selon le dispositif financier établi. Le crédit sollicité est accepté sans opposition.

458'000 CHF pour le remplacement du groupe froid en toiture avec adaptation des installations aérauliques de l'Aula du C2T.

Face aux problèmes écologiques et de finances publiques et au vu de l'effort demandé aux privés et aux collectivités en matière de sobriété énergétique la CFG avait proposé la non-entrée en matière de cet objet. Voie suivie par les élus. Le CC reviendra avec d'autres propositions.

Une approche de fusion

Président du parti vert/libéral, groupe initiateur du projet de fusion des communes de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron, Vincent Forster intervient pour rappeler un argument du CG de 2019 dans son refus d'enquête auprès de la population, arguant qu'il était préférable d'entamer une consultation préalable des exécutifs de nos voisins. «Ce dossier n'a pas bougé, notre groupe a choisi la voie de l'initiative pour le réactiver». Il y aura de nombreuses étapes qui prendront beaucoup d'énergie à notre administration, le groupe vert/libéral avoue en être conscient. La présidente du CC, Nadine Schouller, confirme la recevabilité matérielle de l'initiative et sa forme juridique. Un retour sera donné à la séance de décembre prochain. Dans sa grande majorité le législatif accepte de s'approcher des communes citées pour préparer un projet de convention de fusion.

Prix de l'eau à la baisse

Malgré la diminution des taxes décidée en 2020, les comptes 2021 relatifs à l'approvisionnement en eau potable se sont soldés par l'enregistrement d'une attribution importante au financement spécial. Le Conseil communal estime dès lors qu'il doit proposer, dans le cadre du budget 2023, une baisse de 10 centimes par m³ d'eau. Prudent, le CC veut éviter le risque du yoyo au vu des investissements futures, les conduites ont plus de 80 ans et devront être changées, et causeront une diminution de la réserve au chapitre eau qui provoquera une hausse de la vente de l'eau d'ici 2 à 3 ans. De plus les travaux pour le raccordement à la CEN touchent à leur fin, la commune bénéficiera de cette nouvelle source d'approvisionnement dès la fin de l'année voire en 2023. A l'unanimité, la CFG décide

d'aller au-delà des intentions du CC, estimant que la réserve de 1,9 mio de francs permet de baisser le prix de l'eau mais aussi le prix des compteurs de 50% par rapport au tarif actuel. Les arguments de prudence développés par le directeur des SI n'ont pas trouvé grâce auprès des élus décidés à faire un geste plus large en faveur des Landeronnais en cette période difficile. La proposition de la CFG l'emporte, ajouté d'un amendement l'arrêté est accepté.

Taxe et impôt sur les déchets à la baisse

Le CC rappelle que la gestion des déchets prévoit un financement en trois volets: a) la taxe au sac fixée selon règlement de la loi sur les déchets, qui couvre au minimum les coûts d'incinération, d'élimination des déchets urbains ou encombrants et le prix de fabrication des sacs officiels. Le solde excédentaire est réparti entre les communes selon la proportion de déchets livrée par chacune dans l'année. b) l'impôt qui prend en charge 20 à 30% des coûts d'élimination des déchets urbains. La commune finance l'incinération des déchets collectés sur la voie publique. En 2020 l'Etat avait proposé une mesure compensatoire relative aux pertes fiscales, en réduisant cet impôt de 10 %. Toutefois le Grand Conseil a maintenu la part actuelle dans sa séance de mai dernier. 3) la taxe de base perçue par ménage couvre le solde des coûts dudit chapitre. Le conseil communal a la compétence de fixer cette taxe.

Après quelques années d'incertitudes liées à la pandémie, la nouvelle loi sur le traitement des déchets et le changement de prestataire pour le ramassage des déchets, ont stabilisé les comptes, plus clair le chapitre déchets laisse envisager une adaptation. Ainsi le CC propose une baisse de l'impôt de 5%, la charge est ainsi réduite de 30 à 25% et reste conforme au minimum légal adapté par de nombreuses communes. Est proposé également une réduction de la taxe unité de ménage, celle-ci passera de Fr. 93.- à Fr. 83.-, dès 2023. Ces bonnes nouvelles sont acceptées.

Recevables six motions sont soumises au CC

- Création d'un pédibus - afin de diminuer le trafic autour des écoles (PSL)
- Meilleure utilisation du «fonds communal sur l'énergie» - dans le but d'encourager la transition énergétique en subventionnant des projets de la société civile (PLR)
- Pour un frein efficace aux dépenses - par la recherche d'un mécanisme de frein aux dépenses et de réduction de la dette communale. (PLR)
- Projet d'arrêté pour adapter le tarif de vente de l'eau potable (Canette)
- Projet d'arrêté pour adapter les tarifs et autres locations du port du Landeron (Canette)
- Mise en place d'un processus de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs. (UDC).

CRESSIER

Halloween – soirée de terreur au village!



Ambiance fantomatique, frissons de plaisir et d'horreur dès l'invasion des petits monstres et des adultes grimés pas moins rassurants à la fête d'Halloween à Cressier.

A la nuit tombée, vendredi dernier, vampires, sorcières, squelettes et clowns maléfiques, munis de sabre, trident, balais ou marmite à bonbons, sont partis à la recherche d'une lanterne allumée, lieu sûr de ravitaillement en sucreries! Costumés en personnages effrayants les plus grands ont parfois terrorisé sur leur chemin les plus petits, les habitants ont bien joué le jeu en éloignant ces visages horribles par une distribution de bonbons. Heureux de leurs récoltes, les «zombis» ont regagné la place du village pour se joindre au défilé. Sous les flashes et applaudissements une cinquantaine d'enfants déguisés en infirmière, princesse des ténèbres, fantôme, extraterrestre, dragon, habillés de costumes clignotants ou avec d'autres parements, ont ravi le public; ils ont reçu en fin de parade un jeu de laby-

rinthe offert par l'ADC. Cachés derrière les courges lumineuses quelques mistons malicieux reluquaient leurs camarades du défilé songeant à se manifester l'année prochaine!

Forts en cuisine et aidés par leurs maitresses, les élèves de 7^e, bien à leurs affaires, proposaient pâtisseries d'Halloween et boissons sans alcool, escomptant un petit gain pour financer leurs activités récréatives scolaires et les rencontres avec leurs amis de Fegersheim. Arrivé de la capitale, le grilleur de marrons, «heureux d'être dans un village si sympa» n'en finissait pas de distribuer son authentique britchonnée. Les amis du Caveau assuraient le coup de blanc ou de rouge dans des verres en verre! Honneur à la soupe à la citrouille brassée sans cesse dans le grand chaudron, 80 litres de breuvage diabolique fumant dont le surplus était prévu pour la distribution du lendemain-matin si!

Sous ses décors macabres, la 2^e édition d'Halloween a rassemblé une nuée d'enfants, un nombreux public, et suscité une ambiance gaie et bon enfant, la réussite est totale. Bravo à l'ADC, à son comité, à tous les bénévoles dévoués à une manifestation attendue depuis deux ans.

GC



LA TÈNE

Club du jeudi la Tène

Invitation à la prochaine rencontre du Club

Déplacement à Hauterive, Le Laténium (sur inscription)

Jeudi 10 novembre 2022 – après-midi

«ENTRE DEUX EAUX, LA TÈNE UN LIEU DE MEMOIRE»
Visite guidée

Toute personne quelle qu'elle soit est la bienvenue.

Pas d'adhésion nécessaire, pas de cotisation.

Collecte en fin de visite

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvp-energies.ch
contact@rvp-conseils.ch
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

RECHERCHE ESPACE STOCKAGE

Nous recherchons un espace pour le stockage d'archives et matériel d'expédition. Surface d'environ 35m2, idéalement à Saint-Blaise ou à proximité.

Merci de nous envoyer par mail vos propositions.



ATELIERS LOUIS MOINET | Rue du Temple 1 | 2072 Saint-Blaise
info@louismoinet.com

RECHERCHE AIDE DE MENAGE H/F

Nous recherchons une personne consciencieuse et dynamique pour une aide au ménage dans nos locaux à Saint-Blaise. Environ 6 heures par semaine, idéalement le vendredi matin.

Merci de nous envoyer par mail votre présentation et vos motivations.



ATELIERS LOUIS MOINET | Rue du Temple 1 | 2072 Saint-Blaise
info@louismoinet.com



LA TÈNE

100^{ème} brassin : à marquer d'une bière blanche ?

La vie de la brasserie du groin suit son bonhomme de chemin. L'été et l'automne furent riches en événements divers: souper-paëlla jazz-funk, raclette à la musique irlandaise et première mondiale du steak brasseur (élaborée par une boucherie de St-Blaise) sur des airs de chansons françaises. Pour clore ces belles saisons, l'association du groin a, samedi passé, brassé son 100^{ème} brassin. L'équipe (presque) au complet ainsi que quelques membres du comité de soutien ont tenu à marquer le coup en partageant le bock de l'amitié et une soupe à la courge.

Grâce justement au comité de soutien, l'association a acquis une tireuse ce qui lui permet d'offrir une bière pression dans des fûts de 10 ou 20 litres lors de manifestation diverses. Elle a pu ainsi participer à la fête des vendanges de cette année.

A noter que la brasserie participera pour la première fois aux fenêtres de l'Avent. Plus d'informations à ce sujet vous seront communiquées, en temps voulu, dans votre journal préféré.

DJ



Le brasseur (à droite) et son acolyte d'un jour (au centre) en plein travail

SAINT-BLAISE

Résultats des matchs du FC Saint-Blaise

27.10-02.11.2022

3:8	Cressier Sport 2019 - Juniores Féminines
2:7	Team Vallon - Juniors E, Pumas
11:3	FCCPC Pesieux - Juniors E, Tigres
:	Grpm VDT Fleurier - Juniores Féminines
2:6	Juniors D - Grpm VDT Couvet
11:2	FC Le Locle - Juniors C
Renvoyé	Juniors B - FCCPC Coffrane
0:2	FC Lignières - 2 ^{ème} équipe
3:1	1 ^{ère} équipe - FC Bôle



SAINT-BLAISE

Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 05.11.2022

08h30	Juniors E - Team 3L, championnat
10h15	Juniors E, Tigres - Grpm des Vallées, championnat
11h15	Grpm Etoile-Sporting - Juniors D, championnat
12h00	Juniores féminines - Grpm Etoile-Parc, championnat
13h30	Juniors C - FC Val-de-Ruz, championnat
15h30	FC Corcelles Cormondrèche - Juniors B, championnat
17h30	FC Colombier - 1 ^{ère} équipe, championnat



SAINT-BLAISE

Assemblée générale

Chers membres et amis du FC Saint Blaise, Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée Générale annuelle ordinaire qui aura lieu le

Judi 17 novembre 2022 à 19h00 à la Cantine du terrain des Fourches
L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal du 2 décembre 2021
3. Rapports d'activité du club
 - a. Général, technique et sportif
 - b. Mouvement juniors
 - c. Agenda de fin d'année et de 2023
4. Rapport de la caissière
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Acceptation des comptes 2021/2022
7. Cotisations 2022/2023
8. Admission / démissions
9. Election du président
10. Election du comité
11. Election des vérificateurs de comptes et des suppléants
12. Divers

A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif sera offert. Pour des questions d'organisation veuillez confirmer votre présence auprès de Victoria Roethlisberger au 079 375 48 18.

Sachez également que la Cantine proposera une Fondue pour ceux qui souhaitent manger après la verrée. En cas d'intérêt, merci également de l'indiquer auprès de la personne précitée.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Chers membres et amis du FC Saint Blaise, nos salutations amicales et sportives.

Au nom du comité, le président: Benjamin Jaggi



Carrosserie endommagée ?

Donnez une seconde vie à votre véhicule !



Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 04.11.2022

- 18h30 FC Colombier Dragons - FC Marin-Sports Lions - Juniors E, groupe 2
20h15 FC Le Landeron II - MC Marin-Sports II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 05.11.2022

- 10h00 FC Marin-Sports Lionceaux - Grpm des 2 Thiellles Liverpool Juniors E, groupe 4
13h30 FC Le Locle Tigre - FC Marin-Sports I - Juniors D, groupe 2
10h45 FC Le Locle Lions - FC Marin-Sports II - Juniors D, groupe 5
11h00 FC Marin-Sports Felins - Team 3L-St-Joux - Juniors E, groupe 6
14h30 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 1
14h30 Grpm VDT (Fleurier) I - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 2

Dimanche 06.11.2022

- 12h00 FC Marin-Sports I - FC Peseux Comète - Juniors C, groupe 1
14h30 FC Marin-Sports - Grpm VDT (Fleurier) - Juniors A, groupe 1

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Vendredi 04.11.2022

- 20h15 FC Le Landeron II - FC Marin-Sports II Championnat 4^e ligue Groupe 2

Samedi 05.11.2022

- 9h00 Team 3L I - Grpm des 2 Thiellles II Championnat Juniors D Groupe 3
10h00 FC Marin-Sports Lionceaux - Grpm des 2 Thiellles Liverpool Championnat Juniors E - Groupe 4
10h30 Grpm des 2 Thiellles I - Team Neuchâtel (Espagnol) Championnat Juniors D - Groupe 2
11h00 Grpm des 2 Thiellles Barça - FC Boudry Jaguars Championnat Juniors E - Groupe 1
14h00 Grpm des 2 Thiellles II - Team Neuchâtel (Bosna) Championnat Juniors C - Groupe 2
16h00 Grpm des 2 Thiellles I - Grpm des Vallées (La Sagne) Championnat Juniors C - Groupe 3

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Samedi 05.11.22

- 09h00 FC Colombier Colombes - FC Hauterive blanc (Juniors E)
09h00 Team Vallon Vargas - FC Hauterive (Juniors D)
10h00 FC Boudry Guépards - FC Hauterive bleu (Juniors E)
10.00 FC Hauterive jaune - FC Val de Ruz Bornicans (Juniors E)
15h00 FC Hauterive - Team Vallon (FC Ergüel) (Juniors B)
17h30 FC Hauterive - Team La Chaux-de-Fonds (FCC) (Youth League A)

LA CUISSON, EN PLUS ROMANTIQUE.

Il est temps d'agir. Économisons l'énergie en limitant l'utilisation des fours.

Le saviez-vous?
Renoncer au préchauffage du four = jusqu'à 20% d'économies

Chaque petit geste compte
www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch



« Accompagner la Vie, même en cas de maladie »

Informations, partages et ressources proches de chez vous



Lundi 28 nov. 2022
de 13h45 à 17h00
à Marin (NE)
(Espace Perrier)

Informations :

www.palliativebejune.ch

Email : info@palliativebejune.ch

Tél. : 079 755 72 71 (ma-je 10h-12h)

Un après-midi avec :

2 présentations en plénière
+ 2 ateliers de 45' à choix

Entrée gratuite - INSCRIPTION OBLIGATOIRE - délai 18 nov. 2022

nextime
bijoux - accessoires

ATELIER SHOWROOM
Place du village à Hauterive
www.nextime.ch



LE LANDERON

Assemblée du Syndicat Intercommunal d'Épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, de la Neuveville et de Nods (SIEL)



Jeudi de la semaine dernière, les représentants des communes et le comité de gestion du SIEL se retrouvaient à nouveau dans les locaux de la STEP du Landeron.

Après l'appel suivi des salutations d'usage du vice-président de l'assemblée, de l'acceptation du procès-verbal, les membres pouvaient se consacrer à l'ordre du jour de cette séance.

Crédit d'engagement pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Ce projet, présenté par M. Jean-Claude Scherler, président du comité, fait état de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les surfaces de trois bâtiments, soit un total de 168 panneaux de 410Wc avec une crête de puissance de 64 kWc. L'apport de ces panneaux vient compléter l'utilisation du bio gaz produit par la chaleur des boues. Le but est de réduire de moitié la consommation électrique (30% de gaz et 20% de solaire).

Actuellement, la STEP achète pour 425'000 francs d'énergie, mais avec une production de 145'000 francs, il ne restera que 280'000 francs d'achat d'énergie.

Le financement de ce projet passera par un emprunt afin d'éviter le risque de manque de liquidités pour la gestion de la STEP.

De plus, deux bornes internes de recharge de 22 kW seront installées (une pour le véhicule de la STEP (futur prochain achat) et une pour des intervenants). La Commune et le camping contactés avaient déjà défini eux-mêmes leurs propres projets d'installation.

Après avoir reçu des précisions relatives à différentes questions, la demande de crédit d'engagement pour l'installation de panneaux photovoltaïques est acceptée à l'unanimité.

Budget 2023

Didier Honsberger, administrateur des finances donne quelques considérations complémentaires relatives à certains points du budget, telle l'indemnité du président actualisée en fonction de l'augmentation notable des charges de son mandat et de l'arrivée des trois nouvelles communes (projet ARA am Twannbach), ainsi que de la nécessité d'une adaptation aux coûts réels des tâches de secrétariat. Un montant est aussi budgété pour la prise en charge de la comptabilité par la commune de la Neuveville.

Le comité a réfléchi à l'externalisation de certaines tâches administratives, mais après analyse, elles resteront dans les communes pour des raisons de flexibilité et de sécurité.

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

Informations du comité

M. Scherler donne quelques informations relatives à la gestion de la STEP. Il souligne que la formation de Julien Jakob se déroule bien et que celui-ci vient de terminer le cours CS1 chimie et labo.

Au niveau de l'entretien et de l'exploitation, diverses actions ont été entreprises tel que: l'installation de batardeaux sur les sites de La Neuveville et du Landeron en protection contre les crues du lac en espérant ainsi limiter au maximum les dégâts aux infrastructures et aux bâtiments.

Une séance a eu lieu avec la SDL afin de les informer du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments de la STEP. La question de la sécurité des piétons, vélos et autres véhicules du camping de passage (entrée et sortie des mobile homes en face de l'entrée principale de la STEP) a également été abordée.

Des travaux d'assainissement des bassins 1 et 2 ont été faits de même que le curage de la STAP de la Neuveville, le collecteur La Neuveville-Le Landeron et le bas des vis de relevage à la

STEP réalisés en juillet et août de cette année. Au niveau administratif, la nouvelle mise en place d'un support a permis d'avancer ou de finaliser nombre de dossiers importants (servitude, conventions et contrats). Un appui administratif a permis d'entamer les démarches de droits de passage du collecteur Nods-Lignièrès-Le Landeron sous l'autoroute et les voies CFF. La mise en place de la nouvelle organisation est planifiée dès novembre 2022. Une convention entre le syndicat, les communes de Lignièrès et du Landeron a été établie pour l'entretien de la piste forestière des «Pilouvis». Les servitudes liées au collecteur Lignièrès-Le Landeron ont été signées.

Finances: bonne nouvelle avec la diminution des coûts d'élimination des boues chez VADEC. A relevé que le budget 2022 est tenu à fin juin, mais la prudence reste de mise, certains produits connaissant de forte hausse.

Projet ARA am Twannbach: le projet est chiffré et le tracé des canalisations fixé. Des discussions sont en cours entre le comité ARA am Twannbach, le bureau d'ingénieurs et le canton de Berne afin d'optimiser les coûts de construction des collecteurs et stations de pompage et de déconstruction de la STEP.

En conclusion, le président du comité tient à remercier les collaboratrices et collaborateurs du syndicat qui, par leur disponibilité et leur savoir-faire apportent leur appui dans la mission de traitement des eaux usées. Ses remerciements vont également aux déléguées et délégués et aux communes qui, depuis plus de cinquante ans, accordent leur confiance au comité pour le traitement des eaux usées.

Divers

La brochure «10 actions pour préserver l'eau» est remis à chaque membre.

La séance se termine autour du verre de l'amitié

Prochaines séances

Mardi 21 mars 2023 à 18h30 (comptes 2022)

Mardi 24 octobre 2023 à 18h30 (budget 2024)

CP



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 11 NOVEMBRE DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH

RTN

INFLATION

Agissons pour le pouvoir d'achat!

Des actions ciblées et des réformes structurelles



© Béatrice Devènes

Augmentation du prix du gaz, des produits alimentaires, des primes d'assurances-maladie,... La situation actuelle est inquiétante et beaucoup d'entre nous se demandent de quoi le quotidien de demain sera fait. Pour éviter l'appauvrissement de notre population, il faut très rapidement prévoir des mesures mais aussi travailler pour éviter que ce genre de crise ne se reproduise à l'avenir.

Or, à court terme, il est possible de prendre deux mesures: indexer les rentes AVS au renchérissement et augmenter les subsides de l'assurance-maladie pour compenser au moins les hausses délirantes en 2023. Ces deux propositions ont été faites par le PS et le Centre à la dernière session à Berne et acceptées, de justesse par le Conseil national. La balle est désormais dans le camp en partie du Conseil fédéral, en partie du Conseil des Etats. Car le temps urge et c'est immédiatement qu'il faut agir!

A plus long terme, cette crise de l'inflation doit nous pousser à réformer en profondeur notre société: nous devons enfin parvenir à revoir le financement des coûts de la santé en augmentant fortement les subsides pour qu'ils profitent pleinement à la classe moyenne. Il y a actuellement un contre-projet à l'initiative prévoyant que personne ne doit consacrer plus de 10% de son revenu aux primes qui est très prometteur, mais malheureusement le Conseil des Etats a décidé de s'accorder un délai de...1 an pour le traiter. Quant on voit les difficultés des gens à payer ses primes, c'est choquant. Mais ce n'est pas tout, il convient aussi de prendre des mesures limitant l'augmentation de coûts de la santé, en s'affranchissant par exemple du poids des lobbys, comme ceux de l'industrie pharmaceutique s'agissant du prix des médicaments que nous continuons de payer beaucoup plus cher qu'ailleurs.

Il faut aussi constater que la seule protection que nous pouvons avoir contre une explosion des coûts de l'énergie, c'est de la produire nous-même. La Suisse doit s'affranchir de sa dépendance s'agissant du gaz et du mazout pour se chauffer, de l'uranium pour ses centrales nucléaires ou encore du pétrole sa mobilité. Nous ne produisons aucune de ces matières premières. Mais en revanche nous possédons tant les technologies que les capacités pour massivement réaliser la transition vers des ressources que nous possédons, à savoir le soleil, l'eau et le vent. Les outils sont connus. L'urgence sociale est réelle. Tout ce qui manque aujourd'hui est un peu plus de volonté politique de la part de la majorité de droite du parlement. J'espère de tout cœur que nous parviendrons à la convaincre d'agir. Pour notre population.

Baptiste Hurni
Conseiller national (PS), Neuchâtel

De nombreuses personnes sont touchées par l'inflation. Ce phénomène est aujourd'hui principalement importé, suite notamment aux prix des matières premières, des denrées alimentaires et de l'énergie. D'autres ingrédients comme la crise Covid y participent ainsi que la guerre en Ukraine qui fait croître les prix du gaz et des céréales (déjà tendus) et la politique zéro covid chinoise qui réduit la production. Dans ce climat difficile, les hausses de primes LAMal sont une mauvaise nouvelle supplémentaire.

Pour faire face à l'inflation, il faut éviter l'erreur d'une surréaction. Subventionner l'essence n'a qu'un effet: augmenter la demande, donc renchérir encore son prix! Il faut éviter de grands programmes arrosés de relance ou d'allègement: ne ciblant pas l'aide, ils sont peu efficaces, coûtent cher au contribuable et, finalement, accentuent les problèmes. Ce d'autant que les finances fédérales vont vers des temps difficiles.

L'État doit rester attentif aux difficultés de certaines catégories de population et, au besoin, intervenir par des aides ciblées si la situation se détériore. Il doit aussi travailler sur ses coûts structurels. Des réformes et simplifications fiscales, comme celle de la TVA, la fiscalité des couples et la valeur locative, sont à reprendre. Un allègement des coûts de la réglementation est à viser et une modernisation du droit du travail. Il faut aussi éviter d'inventer sans cesse des taxes, comme la gauche (encore cet automne avec 1% des salaires pour les soins dentaires). Quant à l'indice mixte qui permet d'ajuster les rentes AVS aux hausses des prix et des salaires, il est important de préserver ce système qui a démontré son efficacité.

La stabilité des prix est d'abord la tâche des banques centrales. La BNS a ainsi dû augmenter son taux directeur. Elle annonce une perte de 140 milliards au 3^e trimestre, soit près des trois-quarts de ses fonds propres! De quoi donner tort à ceux qui, principalement à gauche, voulaient faire main basse sur ses ressources. Laissons à la BNS les moyens de veiller à la stabilité des prix!

Il faut aussi corriger la progression à froid, pour éviter que la hausse des prix ne provoque des augmentations d'impôts. De plus face aux hausses des primes maladie il faut continuer à se battre pour une meilleure maîtrise des coûts, mais cela ne suffisant pas, il faut aussi élargir les bénéficiaires de subsides, pas à court terme, mais avec un contre-projet raisonnable à l'initiative « 10% » qui incitera les cantons à accroître cet effort.

Damien Cottier
Conseiller national (PLR), Hauterive



BAS-LACS

60% d'interventions en plus pour la Société de Sauvetage du Bas-Lac



Le comité de la Société de Sauvetage du Bas-Lac tire, à fin octobre, un premier bilan alarmant. Même si l'année n'a pas encore touché à son terme, son groupe d'intervention a déjà été engagé à 53 reprises. Ce qui représente un accroissement des engagements de plus de 60% par rapport à la moyenne des 4 dernières années! Les missions ont été diverses, allant de la prévention/surveillance (comme lors des feux du 1^{er} août), aux assistances de bateau en panne. Mais ce sont surtout les engagements de sauvetage à hauteur de 35 sorties qui sont relevés par le comité de la SSBL. Ce sont au total depuis le début de cette année, 91 personnes qui ont bénéficié des services de la société. Pour rappel, les interventions de sauvetage sont toujours gratuites.

La réalisation du projet EVO-ARENS VI 2022 (mise en place d'une caméra FLIR, Radar haute-performance et trois écrans de surveillance) a déjà prouvé, à plusieurs reprises, sa raison d'être. En particulier à fin juin lorsque deux personnes se sont endormies sur leur embarcation de plage gonflable et ont dérivé à plus d'1.5km au large des plages

du Bas-Lac. Eux-mêmes ont donné l'alarme voyant la nuit tomber et surtout un orage violent arriver. Les sauveteurs à bord d'ARENS VI ont immédiatement enclenché le FLIR (détection thermique). Les plagistes ont été repérés en moins de 8 minutes et sauvés de justesse alors que la tempête s'abattait sur le lac. L'équipage de la SSBL a d'ailleurs dû rentrer aux instruments, la violence de l'orage et la nuit tombée ne permettant plus une navigation à vue. Moins d'une heure après l'alarme les deux personnes ainsi que l'équipage étaient de retour et en sécurité au port de Saint-Blaise.

Les finances de la SSBL sont également impactées par la hausse des interventions. Celles-ci génèrent une augmentation des coûts de fonctionnement qui n'avaient pas été budgétisés à fin 2021, comme par exemple l'évolution du prix de l'essence. Cela représente 30% de charges en plus. Pour rappel la SSBL ne touche aucune subvention, seule une aide annuelle est versée par le Service de la Sécurité Civile et Militaire qui reconnaît l'important travail de la SSBL. Toutes les missions de sauvetage restent gratuites et sont financées par les rentrées annuelles de la société (donateurs, membres passifs, Foire de St-Blaise, Fête du Sauvetage, etc). Cependant ces rentrées risquent de n'être plus suffisantes si l'augmentation du nombre de sauvetage se confirme l'année prochaine. C'est pourquoi le comité va développer une nouvelle formule pour la Fête du Sauvetage 2023 et dynamiser différentes actions (la prochaine étant la vente de vin de fin d'année). Les partenaires communaux, institutionnels et professionnels seront aussi contactés afin d'obtenir leur soutien pour 2023.

Le comité de la SSBL précise encore que tous ses intervenants restent bénévoles, ils peuvent être engagés 24h/24 et 365 jours par année. Cela équivaut à 244 volontaires qui ont interrompu leur travail ou ont pris des heures sur leur temps libre pour répondre aux différentes missions citées. Nous tenons également par ces quelques lignes à les remercier chaleureusement pour leur engagement en 2022. Grâce à eux, nous avons pu répondre à toutes les demandes d'intervention. Le soussigné se tient à disposition pour tous complément d'information au 079 447 37 09.

Pour que l'eau du lac n'ait jamais le goût des larmes
Au nom du comité de la SSBL Le président et responsable de la communication:

Sébastien Fahrni

SAINT-BLAISE

N° du « Gouvernail » d'octobre-novembre 2022

Découverte d'un artiste peintre de la région



Récemment sorti des presses de l'Imprimerie Messeiller SA, le no du «Gouvernail» d'octobre-novembre 2022 présente Pierre-Eugène Bouvier (1901-1982), un artiste peintre qui vécut à Marin de 1933 à 1948 avant de s'établir à Estavayer-le-Lac.

Le «Gouvernail» a la bonne habitude de faire découvrir les artistes peintres de notre contrée. La production artistique de Pierre-Eugène Bouvier gérée par une fondation, qui a son siège à Neuchâtel, contribue à la visibilité de son œuvre. Il appartient à une famille d'artistes neuchâtelois: il est le neveu de l'aquarelliste Paul Bouvier (1857-1940), le petit-cousin de la pastelliste Berthe Bouvier (1868-1938) et le grand-oncle de l'artiste plasticienne Sophie Bouvier Ausländer (1970).

Ce n° du «Gouvernail» permet de discerner les cinq phases qui se sont succédé dans l'œuvre de l'artiste; il présente des citations sous le sous-titre «L'artiste vu par ses pairs».

Fait peu connu: on apprend par ailleurs que Pierre-Eugène Bouvier fut aussi organiste et compositeur de musique. Il dirigea pendant quinze ans le chœur *Caecilia* de la communauté catholique de Saint-Blaise.

On peut obtenir gratuitement ce no intitulé «Pierre-Eugène Bouvier passeur de lumières et de savoirs» en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du journal, rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise. Adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

SAINT-BLAISE

Au prochain Conseil général Vers l'étude d'un parking solaire couvert au port ?

Le Conseil général est convoqué, jeudi soir 10 novembre, à l'auditoire de Vigner en séance extraordinaire. A l'ordre du jour, des points importants relatifs à des projets pour les habitants du village.

La séance sera précédée de la présentation du projet de chauffage à distance par des représentants du *Groupe E Celsius*.

Les conseillers généraux seront invités à accepter un crédit de CHF 166'000.00 nécessaire pour remplacer l'armoire électrique du port et en installer une seconde dans le secteur «manifestations» des rives. Lors des inondations de juillet 2021, la chambre de l'armoire située à proximité de la fontaine du Millénaire, a été mise hors service supprimant l'éclairage public de la zone pour éviter tout accident. Il fut alors nécessaire de réaliser un éclairage de remplacement fort coûteux. Le nouvel emplacement sera situé sur une butte pour pallier tout dommage provoqué par les hautes eaux. La seconde armoire renforcera l'alimentation du secteur «manifestations»

Les conseillers généraux seront encore appelés à accepter une motion du PLR intitulée «*Pour un parking solaire et intelligent à triple usage au port*». Ce parking, qui pourrait être le fruit d'un partenariat public-privé, permettrait de couvrir une surface de panneaux photovoltaïques sans pénaliser d'autres surfaces. Il exploiterait un site existant sans engager des dépenses supplémentaires pour transporter l'énergie produite et pour diminuer le prix du kWh aux abonnés de Saint-Blaise. Il offrirait encore la possibilité de recharger des véhicules électriques pendant la nuit. Il proposerait des places de stationnement à l'ombre et à l'abri des intempéries ainsi que, pendant la forte affluence estivale de voitures, il permettrait leur rechargement par de l'électricité produite sur place. Cette installation ne devrait par ailleurs pas porter atteinte à l'esthétique du village.

Enfin, le Conseil général nommera pas moins de huit de ses membres dans des commissions et dans des législatifs de syndicats intercommunaux.

LA TÈNE

Assemblée générale de ski-passion: vivement la neige

C'est à la buvette du FC que se sont tenues les assises annuelles du club ski-passion. Sur les 77 membres, une petite trentaine étaient présents.

Ce sont d'abord les organisateurs des 7 sorties (5 à ski et deux estivales) qui ont pris la parole pour rappeler les faits marquants de ces événements.

Un léger déficit mais des finances saines

Le caissier présente les comptes de la société qui bouclent avec un léger déficit. Il n'y voit aucune alarme, car situation sanitaire oblige, il y a eu peu d'activités et donc peu de rentrées, mises à part les cotisations. Ski-passion a relevé toutefois qu'une manne importante tombait dans l'escarcelle de la société grâce à l'engagement de ses membres à l'organisation de la fête nationale, somme qui n'est plus d'actualité.

Changement au comité

La présidente Nathalie Siron a désiré remettre son tablier après plusieurs années de présence au comité dont quelques-unes en tant que présidente. Comme dans (presque) toutes les sociétés, trouver la perle rare n'est pas une sinécure. Patrick Delaloye, «un vieux de la vieille» a accepté de reprendre la fonction pour autant que les jeunes du club s'investissent et prennent des charges au comité. Son appel a été entendu et l'assemblée a élu par applaudissement Patrick Delaloye à la présidence, réélu Valérie Rochat, Orlando Di Ferdinando, Adrien Ménétrety et Cédric Colin et élu Marie Delaloye et Malorie Moll. La jeunesse a pris le pouvoir à ski-passion. Bravo!

Pour cette saison, que les membres souhaitent enneigée à souhait, les manifestations suivantes sont prévues:

- Week-End aux Houches du 20 au 22 janvier 2023
- Week-End à Andermatt du 17 au 19 mars 2023
- Janvier 2023 Les Crosets
- 12 février 2023 Lac Noir
- 4 mars 2023 Ovronnaz
- Souper au mois de mai
- Sortie d'été juillet/août

Le nouveau président a encouragé tous les membres à faire de la publicité afin que des nouveaux membres viennent grossir les rangs de ski-passion, surtout des jeunes et des habitants de la Tène. Il a rappelé que la société allait fêter ses 30 ans en 2024.

Après avoir fleuri et remercié Nathalie Siron, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié et des excellents gnocchis préparé par le cantinier de la Marinière.

Intéressé par le ski, vous trouverez plus de renseignements sur la page Facebook du club: <https://www.facebook.com/skipassionmarin/>

DJ

4 FEMMES
4 HISTOIRES
1 GENEALOGIE

BATH-SHEBA
RAHAB
RUTH
MARIE

JEUDI
17 NOVEMBRE 2022
9h - 11h

MARIE RAY
CONTEUSE

SALLE DU CHEVAL-BLANC - LAMBOING
GARDERIE (SUR INSCRIPTION)
LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14 NOV.
TEL 032 315 15 92, SMS 078 715 88 17
courriel : petitdej.plateaudiesse@gmail.com



Le nouveau comité entoure la présidente démissionnaire



LA TÈNE

Bibliothèque de La Tène



Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine nuit du conte qui aura lieu dans votre bibliothèque. Nous vous accueillerons en famille, enfants dès 6 ans le vendredi 11 novembre 2022 de 19h à 21h

Venez passer un agréable moment en compagnie de Mme Laure Galvani qui animera cette soirée sur le thème « Métamorphoses ». Une petite collation vous sera servie à la fin des contes.

Inscription souhaitée par mail (bibliobus.latene@ne.ch) ou par tél au 032.886.65.40

Les jeunes enfants devront être accompagné d'un adulte.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Votre bibliothèque

LE LANDERON

Amicale de la fanfare La Cécilienne

Convocation à l'assemblée générale de l'amicale de la fanfare La Cécilienne qui aura lieu le 24 novembre 2022 à 19H30 à l'école de musique (Château)

Ordre du jour

1. Liste des présences
2. Rapport du président
3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2021
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Approbation des comptes 2021 et du rapport des vérificateurs
7. Etat des membres
8. Fixation des cotisations – maintien du montant actuel
9. Nominations statutaires: démission du caissier R. Hinkel
10. Exposé du Président de La Cécilienne
11. Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est disposition de ceux qui en feront la demande à l'adresse de l'amicale.

Au plaisir de vous voir nombreux, nous vous présentons nos meilleures salutations.

L'Amicale de la Société de musique La Cécilienne
Philippe Gremion
Président

Electroménagers ● Professionnels ● Cuisines ● Dressings ● Cuisines d'extérieur

f.joss sa

Votre spécialiste de la rénovation "clé en main"

● rue Auguste Bachelin 9 ● 2074 Marin ● www.fjoss.ch ● info@fjoss.ch ● 032 763 02 63

JOURNÉE EXCEPTIONNELLE
achat d'or - d'argent et de montres

SRPM - Service Récupération Métaux Précieux - Swiss - N°1 en Suisse pour l'achat d'or

Bijoux, lingots, or dentaire, monnaie or ou argent, Vrenelis, diamants, etc.
Argenteries sous toutes formes (plats, cuillères, fourchettes), etc. (cassés ou défectueux) Achat de métal argenté et étain.

Grand Expert d'Horlogerie

Montres anciennes et de marques (cassées et défectueuses)
Je me déplace aussi à domicile gratuitement: M. Birchler 079 138 93 58 / NE
Balance fédérale; patente Homologuée - Paiement uniquement en espèces!

Jeudi 10 novembre 2022
Hôtel du Cheval-Blanc, Grand-Rue 18, 2072 Saint-Blaise
9h00 - 15h00 (non stop)

Attente maximum de 5 minutes - Café-Boissons offert - Parking à disposition

www.montres-or.ch - info@montres-or.ch

FENETRES DE L'AVENT 2022 - Thielle-Wavre



La fin de l'année et le temps de l'Avent approchent !

Jour après jour, les villageois qui le désirent pourront décorer une fenêtre visible depuis la rue (avec ou sans verrière)

Intéressés ? Ne tardez pas à vous inscrire sur notre site:

<http://www.emulation-thielle-wavre.ch>.

Merci d'avance à tous les participants !

société d'émulation
thielle-wavre



ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

CE WEEKEND

Ticket to Paradise

VE 4 novembre à 20h30

Simone - Le voyage du siècle

SA 5 et DI 6 novembre à 20h30

Tori et Lokita

DI 6 novembre à 17h

LA SEMAINE PROCHAINE

Tori et Lokita

MA 8, VE 11 novembre à 20h30

Ticket to Paradise

SA 12, DI 13 novembre à 20h30

Simone - Le voyage du siècle

Me 9 novembre à 20h30

DI 13 novembre à 17h

A VENIR...

Vedette

L'innocent

Couleurs de l'incendie

www.cine2520.ch

HAUTERIVE

Le Club de tennis de table Hauterive écrit son histoire



6 membres du CTT Hauterive qui ont participé à cet exploit.

Le 17 octobre dernier, le Conseil communal d'Hauterive remettait ses mérites sportifs 2022 et sa présidente, Madame Steiger Burgos, félicitait les sportifs altaripiens méritants. Parmi eux, le Club de tennis de table d'Hauterive marquait son histoire.

Les 6 et 7 novembre 2021 a eu lieu à Cortaillod le 62^{ème} Tournoi du groupement corporatif de tennis de table de Neuchâtel et Environs (www.gcttne.ch), avec 9 membres du CTT Hauterive inscrits pour tenter de remporter les 4 challenges en jeu, représentant 4 séries de compétitions individuelles ou de doubles et 2 challenges interclubs. Le CTT Hauterive les a tous gagnés et placé plusieurs de ses joueurs sur les différents podiums:

Série D (1 à 3): 1^{er} CTT Hauterive – 2^{ème} CTT Hauterive – 3^{ème} CTT Hauterive

1^{er} Frédy Thévoz – 2^{ème} Joel Hasler – 3^{ème} Thomas Amsaleg

Série D (1 à 5): 1^{er} CTT Hauterive et 4^{ème} CTT Hauterive

1^{er} Frédy Thévoz – 4^{ème} Joel Hasler

Série A (6 et +): Les 4 premiers rangs occupés par le CTT Hauterive

1^{er} Dylan Gerber – 2^{ème} Daniel Lombardet – 3^{ème} Sylvain Lombardet – 4^{ème} Eric Lombardet

Série Double: 1^{er} CTT Hauterive – 2^{ème} CTT Hauterive – 3^{ème} CTT Hauterive

1^{er} Sylvain Lombardet et Daniel Lombardet – 2^{ème} Eric Lombardet et Frédy Thévoz – 3^{ème} Walter Salvisberg et Dylan Gerber. Avec ces résultats individuels, les titres par Club ne pouvaient échapper à Hauterive: Interclubs **Séries A et D:** 1^{er} CTT Hauterive.

Du jamais vu depuis la création du Groupement corporatif de Neuchâtel, vers la fin des années 50!

Avis à toutes et tous, l'édition 2022 de ce tournoi se tiendra le samedi 12 (dès 15h) et le dimanche 13 novembre (dès 8h30) à la Halle de gymnastique du collège primaire, Coteaux 1 à Cortaillod.

À côté de ce Tournoi annuel, le CTT Hauterive est le seul club ayant inscrit des équipes composées uniquement de jeunes dans le championnat (2^{ème} division) du GCTTNE. Cela témoigne de l'engagement du club en faveur des écoliers.ères, nombreux à y suivre les entraînements.

Par sa charte, le CTT Hauterive a pour but le développement du tennis de table au sein de sa commune, de favoriser la camaraderie et d'encourager la sociabilité de ses membres. En dehors de la performance sportive, le comportement de la joueuse / du joueur, autant à l'intérieur du club qu'à l'extérieur, reste une valeur essentielle. Ce sport peut se pratiquer ainsi sans arbitre, avec respect et dans un fair-play qui ne reste pas qu'un slogan. À la façon du président Mandela, dans ce Club on ne perd jamais, soit on gagne, soit on y apprend.

Ainsi, que ce soit pour la compétition ou le plaisir partagé autour de la table, le CTT Hauterive se développe dans une belle amitié sportive, tourné vers l'avenir.

FT

LE CHAUFFAGE, EN PLUS COSY.

Il est temps d'agir. Économisons l'énergie
en baissant la température du chauffage à 20°C.

Le saviez-vous ?

Baisser le chauffage
de 2 degrés
= jusqu'à 12% d'économies



Chaque petit geste compte

www.viteos.ch
www.stop-gaspillage.ch

viteos



**Nouveau salon de coiffure
à Saint-Blaise**

- Barbrière
- Coloriste
- Brevet fédéral
- Soins et massages
du cuir chevelu

032 753 17 02

Ambiance conviviale et chaleureuse
Venez profiter d'un moment de détente chez nous





LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch



Simone – Le voyage du siècle

Drame de Olivier Dahan, avec

Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Olivier Gourmet



Son message humaniste et sa pensée novatrice ont fait de Simone Veil une personnalité qui a marqué l'histoire.

Française d'origine juive, elle a survécu au camp de concentration d'Auschwitz et a consacré sa vie à la cause humaine, à la justice et à l'autodétermination. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle s'efforce, en tant que magistrate, d'améliorer les conditions de détention des prisonniers. Dans les années 70, elle est la deuxième femme en France à occuper un poste de ministre, celui de la Santé. Elle se bat pour la libéralisation de l'accès à la contraception, puis fait aboutir une loi sur l'interruption volontaire de grossesse. En 1979, elle est la première femme à présider le Parlement européen.

SA 5, DI 6, ME 9 nov. à 20h30, DI 13 nov. à 17h
VF - 14 ans - 2h21 - France

Tori et Lokita

Drame de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Pablo Schils, Joely Mbundu



Aujourd'hui en Belgique, un jeune garçon et une adolescente venus seuls d'Afrique opposent leur invincible amitié aux difficiles conditions de leur exil.

DI 6 nov à 17h, MA 8,
VE 11 nov. à 20h30
VF - 16 ans - 1h28 - Belgique

Ticket to Paradise

Comédie d'Ol Parker,
avec George Clooney, Julia Roberts



Lorsque leur fille Lily se rend à Bali, où elle tombe follement amoureuse et se fiance, ses parents divorcés, Georgia et David, tombent des nues. Bien qu'ils ne ressentent plus que de l'aversion l'un pour l'autre, ils partent ensemble pour empêcher Lily de commettre l'erreur qu'ils ont eux-mêmes commise 25 ans plus tôt.

VE 4 nov. à 20h30, SA 12 et DI 13 nov. à 20h30
VF - 8 ans - 1h44 - USA

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

LIVRAISON

À L'EMPORTER

SUR PLACE



Pizza · Pâtes · Burgers
Kebab · Tacos · Salades
Livraison uniquement le soir

RUE DES ST-MARTINS 3
2088 CRESSIER/NE

032 757 61 41

WWW.PIZZATORINO.CH



L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch

TROC D'HAUTERIVE

Au centre sportif du village

4 novembre 2022

Réception du matériel
17h00 à 19h30

5 novembre

Troc de 9h00 à 11h30



Reprise des invendus le samedi
5 novembre de 15h00 à 16h00

www.troc-hauterive.ch



CENTRE HOLYS

SOINS
MOUVEMENT
NUTRITION & ENVIRONNEMENT

Rue des Bourguillards 7
2072 St-Blaise
contact@centre-holys.ch
032 544 67 63
www.centre-holys.ch



**HERBSTAUSSTELLUNG
EXPOSITION D'AUTOMNE**

05. & 06. November 2022 | 10:00 - 17:00



hefti
der Küchenmacher

032 312 96 96
www.hefti-kuechen.ch

Hefti Ins AG
Rebstockweg 14
3232 Ins



eli10
L'énergie littorale

L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?

www.eli10.ch
Rue du château 17

032 720 20 28
2022 Bevaix

Pneuservice & Accessoires Musitelli Sàrl
Dynamise votre véhicule



1993252018 **AUTO FIT**

BRIDGESTONE

Route de La Neuveville 22 • 2525 Le Landeron • Tél. 032 751 60 80
E-mail: info@pneuservicemusich.ch

TROC SPORTIF



12 novembre
De 8h30 à 11h30 Au collège primaire du Landeron

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LE CESC / CONSEIL D'ÉVÈNEMENTS SCOLAIRES COMMUNAL LE LANDERON

**CONCERT
D'AUTOMNE**

La Cécilienne
Directeur: Aliaksei Shablyka

Littoral Brass
Directeur: Jean-François Kummer

Samedi 5 novembre 2022
Aula C2T- Collège Le Landeron
20h (portes 19h30)
Entrée Libre (collecte)



Spectacle jeune public « L'Histoire de Babar, le petit éléphant »



Le comédien-humoriste Benjamin Cuhe, bien connu de tous, alliera ses talents à ceux de la pianiste Véronique Gobet durant ce mois de novembre. Ils joueront ensemble, sur terres neuchâteloises à quatre reprises, puis à Vevey également « L'Histoire de Babar, le petit éléphant ». Il s'agit d'un spectacle musical qui s'adresse à tous, aux petits dès deux ans et demi, mais aussi aux adultes et aînés, qui aiment occasionnellement redevenir des enfants.

Sur scène, une pianiste et comédien, pour raconter l'histoire de Babar, le petit éléphant, qui s'échappe de la forêt, découvre le monde de hommes, grandit, devient roi et se marie. Le dialogue dure environ trente minutes remplies de surprises, de joies, de rires, de frissons, et bien sûr, de poésie.

Le piano donne de la résonance aux images évoquées par le narrateur, la musique et la parole se coupent, se complètent et s'emmêlent. Au charme toujours intact du texte de Jean de Brunhoff, s'ajoute la vigueur, l'excentricité, la tendresse et l'humour de la musique de Francis Poulenc.

Babar, c'est un peu comme Tintin, c'est un témoin qui se passe d'une génération à l'autre. C'est sans doute tellement démodé que cela ne vieillit pas et le charme opère sur les petits comme sur leurs parents et grands-parents.

Notez que le dimanche 20 novembre à 17h, Véronique jouera également en solo à la Chapelle aux concerts de Couvet. Elle redonnera le programme qu'elle a joué au Château de Valangin en septembre et auquel de nombreux auditeurs n'avaient pu accéder, car il était complet.

Spectacles « Babar »

Samedi 12, 11h, Temple du Locle

Dimanche 13, 11h, Salle du Lyceum club, Neuchâtel

Samedi 19, 11h, Temple du Landeron

Dimanche 20, 11h, Chapelle aux concerts, Couvet

Dimanche 27, 10h30 et 14h, LAFABRIK Cucheturelle, Vevey

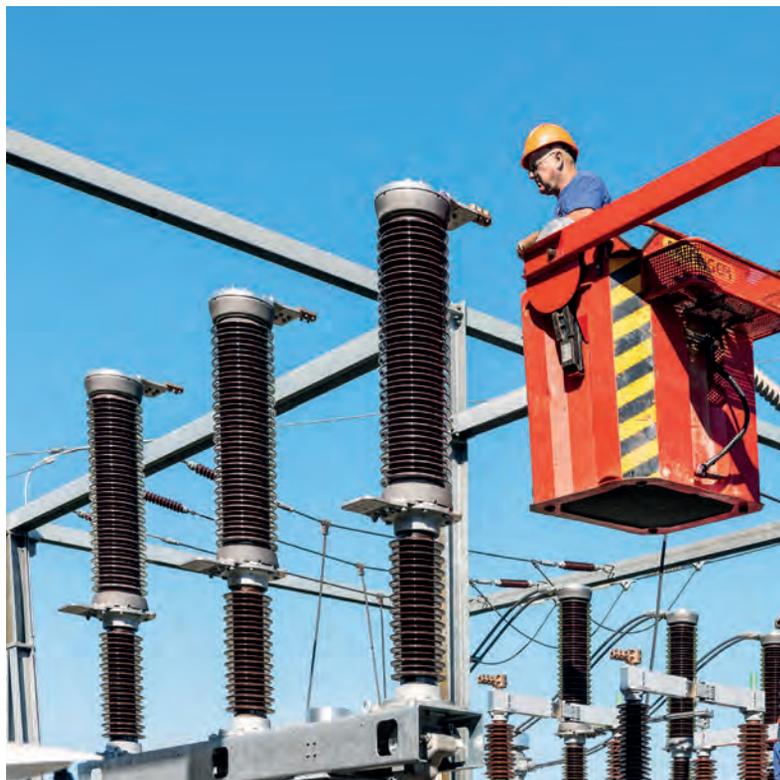
Prix unique: 15.-

Réservations/Infos: www.veroniquegobet.ch ou 079 298 88 19

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Prémonition d'un photographe de Saint-Blaise

Il avait publié en 2019 un livre intitulé « No Blackout »



Photographe professionnel, Marc Renaud, 53 ans, par ailleurs conseiller communal en charge de la prévoyance sociale, de la santé et de la sécurité publique, a fait paraître, en 2019, un livre intitulé « No Blackout ». Ce livre est apparu bien avant que la probabilité d'une panne majeure d'électricité inquiète les autorités, les fournisseurs d'électricité et tout un chacun.

Marc Renaud avait été intrigué en 2016 par sa facture d'électricité qui indiquait que 96,4 % de l'énergie électrique fournie provenait « d'origines non vérifiables ». Cette information fut le déclencheur pour qu'il

remonte le fil jusqu'aux sources de l'électricité que nous consommons. Pendant trois ans, il partit à la recherche d'images sur des lieux liés sous toutes leurs formes pour saisir « l'invisible fluide » qui nous accompagne à tout moment: du changement de câble entre deux stations de nos communes à la salle de commande de la centrale nucléaire de Beznau AG. Tout pour sélectionner une centaine d'images publiées dans son livre. L'une d'elles est publiée en marge de cette chronique. Thomas Sandoz, 55 ans, écrivain neuchâtelois, a complété l'ouvrage par l'extrait d'une nouvelle intitulée « L ».

Cet auteur écrit notamment: « *Ce fut le gel qui, un matin de février, signa la première offensive. Des vents glacés balayaient les vallées. La terre des champs blanchissait, les surfaces métalliques perdaient leur éclat, l'horizon se fragmentait. (...) Je parle d'un temps de rupture, un temps de contrastes. Car ici comme ailleurs la fragilité et la méfiance avaient gagné contre l'insouciance. L'époque de la démesure était révolue.* »

Y aura-t-il une pénurie d'électricité cet hiver? La Confédération et Swissgrid ont annoncé, mardi 25 octobre passé, avoir préparé les réserves pour compenser d'éventuelles manques. Les réserves hydroélectriques seront opérationnelles cet hiver en cas de crise. Dans ce temps de doute, l'électricité économisée permettra certainement d'éviter un blackout.

Au fait qu'est-ce qu'un blackout? L'Office fédéral de protection de la population définit ce mot de la manière suivante: « *On parle de « blackout » lorsqu'un réseau d'alimentation s'est entièrement effondré.* »

Marc Renaud et Thomas Sandoz ont rendu hommage aux gens, avec une rare sagacité, qui, dans les fouilles, dans les transformateurs, dans les commandes des centrales hydroélectriques et des usines, sur les pylônes et dans les laboratoires de recherche de nos hautes écoles, concourent à la présence de notre bien-être et au fonctionnement de notre économie.

Claude Zweiacker

Nb. L'ouvrage « No Blackout » est en vente au studio de photographie de Marc Renaud, photographie, rue du Temple 8, au prix de CHF 49.00, renaudmarc@bluewin.ch